

**Résumé de l'encours
des titres et emprunts
intérieurs ou libellés en devises
du gouvernement du Canada
au 31 décembre 2000**



Banque du Canada

Pour obtenir des copies supplémentaires de cette publication,
veuillez communiquer avec la :

Diffusion des publications
Services de communication
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)

Téléphone : (613) 782-8248

Télécopieur : (613) 782-8878

Adresse électronique : publications@bank-banque-canada.ca

ISBN : 0-662-65394-7
Imprimé au Canada sur papier recyclé

Table des matières

Partie 1 – Tableaux de référence

Tableau 1 - Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada	1
Tableau 2 - Emprunts du gouvernement du Canada remboursés avant l'échéance	2
Tableau 3 - Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada – Émissions brutes, rachats et émissions nettes	3
Tableau 4 - Swaps de taux d'intérêt du gouvernement du Canada sur le marché intérieur	5
Tableau 5 - Swaps de devises du gouvernement du Canada (à l'exclusion des swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U., des euros et des yens)	5
Tableau 6 - Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada	6
Tableau 7 - Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada	8
Tableau 8 - Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada	9

Partie 2 - Titres négociables

Section 2.1 - Bons du Trésor	10
Modalités	10
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours	11
Section 2.2 - Obligations négociables	12
Modalités	12
Emprunts ventilés par émission, ISIN et encours	14
Emprunts ventilés par date d'échéance	16
Fonds de rachat et obligations remboursables	18
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission ...	19
Section 2.3 - Titres libellés en devises	75
Modalités	75
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours	77
Renseignements relatifs aux obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission	79

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada	97
Modalités	97
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours	103
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission ...	104
Section 3.2 - Obligations à prime du Canada	116
Modalités	116
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours	121
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission ...	122
Section 3.3 - Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	130
Modalités et encours	130

Partie 1 – Tableaux de référence

Tableau 1

Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada

Titres négociables

Bons du Trésor		78 700 000 000 \$
Obligations négociables (intérieures)		299 145 938 867 \$
Devises		
Bons du Canada	5 661 747 622 \$	
Billets du Canada	975 892 500 \$	
Eurobillets à moyen terme	4 023 482 600 \$	
Autres billets et obligations	19 707 322 975 \$	
Emprunts	<u>0 \$</u>	
		30 368 445 697 \$

Titres non négociables

Obligations d'épargne du Canada		22 508 435 226 \$
Obligations à prime du Canada		3 544 635 496 \$
Obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada		<u>3 405 681 000 \$</u>
		<u><u>437 673 136 286 \$</u></u>

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 2

Emprunts du gouvernement du Canada remboursés avant l'échéance							
Échéance initiale	Taux d'intérêt nominal	Lettre de série	Date de rachat	Prix de rachat	Intérêt couru sur une obligation de 100 \$	N° du dernier coupon valide	Payable*
1944 15 janv.	2¼	-	16 août 1943	100	0,20 \$	13	N. Y.
1945 15 août	2½	-	15 août 1943	100	-	16	N. Y.
15 oct.	4	N7	15 oct. 1943	100	-	20	C.
1948 15 janv.	2½	A	15 janv. 1947	100	-	8	N. Y.
1949 1 ^{er} juin	3¼	D9	1 ^{er} juin 1946	100	-	18	C.
15 oct.	3½	C4	15 oct. 1944	100	-	20	C.
1950 1 ^{er} juill.	3½	-	17 avril 1940	100	-	-	L.
1951 15 juin	3	K4	15 juin 1950	101	-	18	C.
15 nov.	3¼	F3	15 nov. 1948	100	-	22	C.
1952 1 ^{er} févr.	3¼	F8"E"	1 ^{er} févr. 1948	100	-	16	C.
1 ^{er} févr.	3¼	F8"A"	1 ^{er} févr. 1949	100	-	18	C.
1 ^{er} févr.	3¼	F8"B"	1 ^{er} févr. 1950	100	-	20	C.
1 ^{er} févr.	3¼	F8"D"	1 ^{er} févr. 1951	100½	-	22	C.
1 ^{er} mai	5	-	15 mars 1943	100	1,86 \$	41	N. Y.
1 ^{er} oct.	3	K1	1 ^{er} oct. 1949	100	-	18	C.
15 oct.	4	N4	15 oct. 1947	100	-	30	C.
1953 15 janv.	3	B	16 janv. 1946	103	-	6	N. Y.
1955 1 ^{er} mai	3¼	-	1 ^{er} mai 1950	100	-	-	L.
1 ^{er} juin	3	C7	1 ^{er} juin 1950	100	-	30	C.
1 ^{er} juin	3	D2	1 ^{er} juin 1950	100	-	29	C.
1956 1 ^{er} nov.	4½	R6	1 ^{er} nov. 1946	100	-	31	C.
1 ^{er} nov.	3	L2	1 ^{er} juin 1954	101	0,26 \$	23	C.
1957 1 ^{er} mai	3	L4	1 ^{er} oct. 1954	100	1,26 \$	22	C.
1 ^{er} nov.	4½	R7	1 ^{er} nov. 1947	100	-	33	C.
1958 15 janv.	3	C	16 janv. 1946	103	-	6	N. Y.
1 ^{er} juin	3	F5	1 ^{er} déc. 1954	100	-	33	C.
1 ^{er} sept.	4	-	1 ^{er} sept. 1953	100	-	-	L.
1 ^{er} nov.	4½	R8	1 ^{er} nov. 1948	100	-	35	C.
1959 1 ^{er} nov.	4½	R9	1 ^{er} nov. 1949	100	-	37	C.
1960 1 ^{er} oct.	4	-	1 ^{er} oct. 1940	100	-	-	L.
1 ^{er} oct.	4	-	1 ^{er} oct. 1950	100	-	40	N. Y.
1961 15 janv.	3¼	-	15 janv. 1956	100	-	40	N. Y.
1963 1 ^{er} août	3	-	1 ^{er} févr. 1959	100	-	21	N. Y.
1966 1 ^{er} juin	3¼	D4	1 ^{er} juin 1956	100	-	40	C.
1967 15 janv.	3	-	15 janv. 1946	104	-	18	N. Y.
1968 15 nov.	3	-	15 nov. 1945	104	-	14	N. Y.
1989 19 févr.	7,1	-	19 août 1986	100½	-	-	T.
1992 31 juill.	7,9	-	29 juill. 1988	100½	-	-	T.
1993 27 nov.	7	-	27 nov. 1989	100½	-	-	T.
1998 1 ^{er} avril	8	-	1 ^{er} avril 1991	102	-	26	N. Y.
1998 15 oct.	9¼	-	15 oct. 1989	103,26	-	22	N. Y.
1999 19 févr.	7½	-	19 août 1986	100½	-	-	T.

* C. : Canada; L. : Londres, Angleterre; N. Y. : New York; T. : Tokyo, Japon.

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 3

Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada									
Émissions brutes, rachats et émissions nettes *									
(Valeurs nominales, en millions de dollars canadiens)									
Année	Émissions brutes			Remboursements			Émissions nettes		
	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total
1936	315	88	403	139	114	253	175	-26	150
1937	249	85	334	244	95	339	5	-10	-5
1938	190	89	278	106	97	203	84	-9	75
1939	185	20	205	114	76	190	70	-56	14
1940	609	-	609	152	128	280	457	-128	329
1941	925	11	936	182	217	399	743	-206	537
1942	2 069	-	2 069	248	172	420	1 820	-172	1 648
1943	2 950	99	3 050	317	239	555	2 634	-139	2 494
1944	3 129	-	3 129	443	65	508	2 686	-65	2 621
1945	3 636	-	3 636	99	46	145	3 536	-46	3 491
1946	914	-	914	693	153	847	220	-153	67
1947	366	-	366	623	30	653	-256	-30	-288
1948	1 085	290	1 375	1 477	142	1 619	-392	148	-244
1949	721	100	821	1 126	88	1 214	-406	12	-393
1950	2 108	62	2 170	2 136	134	2 270	-28	-73	-101
1951	578	-	578	893	53	946	-315	-53	-368
1952	827	-	827	949	2	951	-122	-2	-124
1953	2 033	-	2 033	1 575	6	1 582	457	-6	451
1954	3 400	-	3 400	3 698	3	3 700	-298	-3	-301
1955	1 370	-	1 370	971	60	1 031	399	-60	340
1956	1 527	-	1 527	2 026	116	2 143	-500	-116	-616
1957	2 602	-	2 602	2 654	68	2 722	-52	-68	-120
1958	9 200	-	9 200	7 816	2	7 818	1 383	-2	1 382
1959	2 893	-	2 893	2 604	149	2 752	289	-149	141
1960	2 665	-	2 665	1 960	1	1 961	705	-1	704
1961	3 429	-	3 429	2 384	55	2 439	1 044	-55	990
1962	3 307	135	3 442	2 882	39	2 921	425	96	521
1963	3 301	135	3 436	2 667	17	2 684	634	119	752
1964	3 383	-	3 383	2 826	-	2 826	557	-	557
1965	2 874	-	2 874	2 930	5	2 936	-57	-5	-62
1966	4 159	-	4 159	3 744	5	3 749	415	-5	410
1967	3 694	-	3 694	2 873	205	3 079	820	-205	615
1968	6 329	268	6 597	5 420	2	5 422	909	266	1 175
1969	6 424	16	6 440	6 169	2	6 170	255	14	269
1970	4 359	-	4 359	3 135	110	3 245	1 224	-110	1 114
1971	5 208	-	5 208	2 864	2	2 866	2 344	-2	2 342
1972	3 470	-	3 470	2 200	2	2 201	1 270	-2	1 269
1973	3 138	-	3 138	3 725	90	3 815	-588	-90	-677
1974	9 057	-	9 057	5 740	45	5 785	3 317	-45	3 272
1975	6 129	-	6 129	2 695	37	2 732	3 434	-37	3 397
1976	6 137	-	6 137	3 547	2	3 549	2 590	-2	2 588
1977	8 562	-	8 562	3 024	2	3 026	5 538	-2	5 536
1978	13 249	2 316	15 565	7 893	2	7 895	5 356	2 315	7 670
1979	14 000	728	14 728	8 568	2	8 570	5 433	726	6 159
1980	14 410	-	14 410	8 495	2	8 497	5 915	-2	5 913
1981	19 510	359	19 869	7 083	2	7 085	12 427	357	12 784
1982	20 536	1 330	21 866	7 890	2	7 892	12 646	1 329	13 975
1983	24 669	616	25 285	11 163	1 110	12 273	13 506	-494	13 013

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 3 (suite)

Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada									
Émissions brutes, rachats et émissions nettes *									
(Valeurs nominales, en millions de dollars canadiens)									
Année	Émissions brutes			Remboursements			Émissions nettes		
	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total
1984	29 470	399	29 869	14 550	417	14 966	14 921	-18	14 902
1985	32 332	2 590	34 921	12 874	606	13 480	19 457	1 984	21 441
1986	23 652	2 845	26 496	15 428	427	15 854	8 224	2 418	10 642
1987	35 668	727	36 395	15 076	1 712	16 789	20 591	-985	19 607
1988	32 541	-	32 541	21 537	739	22 276	11 004	-739	10 265
1989	28 240	-	28 240	29 080	1 810	30 890	-840	-1 810	-2 651
1990	34 412	-	34 412	26 486	912	27 398	7 926	-912	7 015
1991	40 954	-	40 954	20 557	877	21 434	20 397	-877	19 520
1992	39 071	-	39 071	25 102	882	25 984	13 969	-882	13 087
1993	50 038	-	50 038	27 027R	956	27 983	23 009	-956	22 053
1994	53 842	5 420	59 262	25 161	-	25 161	28 681	5 420	34 101
1995	51 000	4 095	55 095	28 554R	847	29 401	22 444R	3 248R	25 695R
1996	62 466	4 811	67 278	32 550R	1 364	33 914R	29 918	3 447	33 364R
1997	47 804R	2 874R	50 678R	28 830R	3 409	32 238	18 974	-535	18 439R
1998	43 752	12 760	56 512	45 375R	1 243	46 617	-1 622	11 517R	9 895R
1999	45 373	4 855	50 228	44 294R	3 720	48 014R	1 079R	1 135	2 214R
2000**	45 837	-	45 837	48 503	2 289	50 793	-2 667	-2 289	-4 956

* Non compris les bons du Trésor et les emprunts étrangers.
Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada, obligations d'épargne du Canada, obligations à prime du Canada et Fonds de placement du Régime de pensions du Canada compris.

** Provisoire. Pour des données récentes, voir le tableau F7 dans la Revue de la Banque du Canada.

R Révisé.

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 4

Swaps de taux d'intérêt du gouvernement du Canada sur le marché intérieur		
Une partie des paiements en dollars canadiens à taux fixe liés aux émissions obligataires du gouvernement canadien énumérées ci-dessous a été échangée contre des paiements en dollars canadiens à taux variable établi à partir du taux des acceptations bancaires à trois mois en dollars canadiens.		
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal*	Montant notionnel
2001 (1 ^{er} juin)	9%	250 000 000 \$
2004 (1 ^{er} févr.)	10%	<u>50 000 000</u>
		300 000 000 \$
* Taux de l'obligation sur laquelle porte le swap.		

Tableau 5

Swaps de devises du gouvernement du Canada				
(à l'exclusion des swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U., des euros et des yens)				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées dans une monnaie donnée au titre du principal et des intérêts ont été échangées contre des flux de liquidités en dollars É.-U.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel*	Base	Montant notionnel
2001 (12 juin)	9,140	200 000 000 \$HK	LIBOR à 3 mois	25 808 117 \$ É.-U.
2002 (22 janv.)	5,125	300 000 000 \$EU	LIBOR à 3 mois	300 000 000
2003 (16 juill.)	7,500	20 000 000 000 Dr	LIBOR à 3 mois	65 000 000
2004 (26 nov.)	6,250	300 000 000 £	LIBOR à 3 mois	495 000 000
(26 nov.)	6,250	200 000 000 £	LIBOR à 3 mois	340 600 000
(30 nov.)	5,400	700 000 000 NOK	LIBOR à 3 mois	87 924 000
(22 déc.)	5,750	500 000 000 DKr	LIBOR à 3 mois	76 220 000
2007 (3 oct.)	6,625	500 000 000 \$NZ	LIBOR à 3 mois	319 000 000
(19 nov.)	4,000	30 000 000 \$ÉU	LIBOR à 3 mois	25 350 000
2008 (31 janv.)	3,300**	5 000 000 000 ¥	LIBOR à 3 mois	43 879 000
(5 nov.)	5,295	1 200 000 000 \$ÉU	LIBOR à 3 mois	<u>1 200 000 000</u>
				2 978 781 117 \$ É.-U.
* ¥ : yen japonais; \$HK : dollar de Hong Kong; Dr : drachme grecque; £ : livre sterling; DKr : couronne danoise; \$NZ : dollar néo-zélandais; NOK : Couronne norvégienne; \$ÉU : dollar É.-U.				
** Même si le principal est libellé en yens, le coupon est payable en dollars australiens.				

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 6

Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars É.-U.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2001 (4 sept.)	5,2730	679 036 750 \$	Taux fixe	500 000 000 \$ÉU
(4 sept.)	5,2730	680 734 000	Taux fixe	500 000 000
2002 (1 ^{er} avr.)	4,9240	70 900 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mai)	5,2357	148 460 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,2570	356 025 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,4392	716 000 000	LIBOR à 3 mois	500 000 000
(3 sept.)	5,4830	347 500 000	Taux fixe	250 000 000
(28 oct.)	BT à 3 mois	147 400 000	Basé sur le LIBOR	100 000 000
(15 déc.)	5,1900	500 000 000	LIBOR à 3 mois	350 000 000
(15 déc.)	4,9360	358 625 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
2003 (1 ^{er} juin)	4,9827	113 400 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,92352	73 850 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,3056	74 450 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,2041	76 510 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} sept.)	4,6137	77 530 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,7130	100 633 000	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(30 nov.)	BT à 3 mois	146 600 000	Basé sur le LIBOR	100 000 000
(1 ^{er} déc.)	5,5085	501 312 500	LIBOR à 3 mois	325 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,6500	99 775 000	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,7670	100 327 500	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,7100	100 197 500	LIBOR à 3 mois	65 000 000
2004 (1 ^{er} févr.)	4,7550	150 860 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,7809	113 452 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,9177	150 600 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,8406	153 050 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,8740	75 645 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,9270	74 680 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} févr.)	4,9318	74 450 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(30 mars)	BT à 3 mois	151 330 000	Basé sur le LIBOR	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,1918	151 700 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,2100	76 050 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0180	151 240 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9493	72 530 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,7520	74 850 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,8386	112 800 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3459	76 330 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(23 nov.)	AB à 3 mois	154 900 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
2005 (1 ^{er} mars)	5,2069	359 500 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} mars)	5,2230	354 250 000	Taux fixe	250 000 000
(1 ^{er} mars)	4,9280	98 254 000	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,4072	151 580 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(23 nov.)	AB à 3 mois	232 350 000	LIBOR à 3 mois	150 000 000
(1 ^{er} déc.)	7,5800	681 350 000	Taux fixe	500 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,6570	76 900 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,8175	77 125 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,84177	75 725 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 6 (suite)

Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars É.-U.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal		Base	Montant notionnel
		Montant notionnel		
2006 (1 ^{er} mars)	4,7815	74 685 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,8801	75 460 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,8488	76 525 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(30 oct.)	AB à 3 mois	384 375 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(23 nov.)	AB à 3 mois	232 350 000	LIBOR à 3 mois	150 000 000
2007 (1 ^{er} juin)	5,5270	354 375 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7790	357 000 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} juin)	5,5694	355 875 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
2008 (1 ^{er} mars)	5,5119	282 860 000	Taux fixe	200 000 000
(1 ^{er} mars)	5,1950	71 065 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,3090	106 425 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} mars)	5,1792	142 100 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} mars)	5,41945	76 125 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,5570	355 475 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3180	145 250 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3109	145 500 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3050	146 900 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3468	74 345 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3460	149 430 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3420	74 900 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,42238	75 110 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(30 sept.)	AB à 3 mois	75 565 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,2440	105 189 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,1680	77 400 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3505	106 015 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
2009 (1 ^{er} mars)	4,7840	107 380 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} mars)	4,8300	100 197 500	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} mars)	4,9630	76 570 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	4,8780	114 360 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} mars)	5,0034	75 725 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,1167	75 000 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,1462	149 300 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} mars)	5,3230	114 150 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9380	150 130 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	4,8867	74 685 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0270	148 180 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0040	103 656 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0390	96 720 000	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0275	76 175 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,8260	<u>108 010 000</u>	LIBOR à 3 mois	<u>70 000 000</u>
		15 081 305 250 \$		10 330 000 000 \$ÉU

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 7

Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.

Date		Taux d'intérêt			
d'échéance		nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2002	(1 ^{er} sept.)	5,4390	354 925 000 \$	Taux fixe	Euro 240 000 000
	(15 déc.)	5,8750	75 750 000	Taux fixe	50 000 000
	(15 déc.)	5,8770	75 744 037	Taux fixe	50 000 000
2003	(1 ^{er} févr.)	6,2340	75 375 000	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} juin)	5,9610	48 125 000	Taux fixe	35 000 000
	(1 ^{er} juin)	5,7650	78 828 750	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} sept.)	5,4400	76 701 100	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} sept.)	5,4730	76 384 200	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} oct.)	6,0400	113 610 000	Taux fixe	70 000 000
	(1 ^{er} oct.)	6,1481	155 410 000	Taux fixe	100 000 000
	(1 ^{er} déc.)	5,4320	75 852 000	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} déc.)	5,5060	75 962 500	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} déc.)	5,5000	78 203 430	Taux fixe	50 000 000
	2004	(1 ^{er} févr.)	5,4700	68 000 000	Taux fixe
(1 ^{er} févr.)		5,4770	67 924 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} févr.)		5,6965	45 097 800	Taux fixe	35 000 000
(1 ^{er} févr.)		5,7970	65 461 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)		5,4392	113 745 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)		5,4550	75 250 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)		5,5160	76 335 878	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)		5,3455	112 530 720	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)		5,3580	75 491 184	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)		5,2960	75 813 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)		5,2800	77 500 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)		5,3300	78 907 500	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)		5,6300	80 950 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} sept.)		5,6035	76 596 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)		6,0620	162 000 000	Taux fixe	100 000 000
(1 ^{er} oct.)		5,9390	77 070 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)		5,9790	74 200 000	Taux fixe	50 000 000
2005	(1 ^{er} déc.)	6,1160	70 700 000	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} déc.)	6,1200	70 540 697	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} déc.)	6,4980	70 400 000	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} déc.)	6,5110	70 642 880	Taux fixe	50 000 000
2006	(1 ^{er} mars)	5,9720	70 560 000	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} mars)	6,0900	71 420 545	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} oct.)	5,6159	80 125 000	Taux fixe	50 000 000
2007	(1 ^{er} déc.)	6,0750	74 125 000	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} juin)	5,7577	63 610 000	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} juin)	6,4088	150 000 000	Taux fixe	100 000 000
	(1 ^{er} juin)	6,4100	74 697 930	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} juin)	6,4200	75 044 970	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} oct.)	5,4840	67 000 000	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} oct.)	6,4390	71 874 000	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} oct.)	6,4650	71 449 303	Taux fixe	50 000 000

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 7 (suite)

Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2009 (1 ^{er} oct.)	5,6800	118 300 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,6700	115 000 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,1410	103 774 000	Taux fixe	65 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,0855	151 000 260	Taux fixe	100 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,0838	113 190 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,1353	74 000 000	Taux fixe	50 000 000
2010 (1 ^{er} mars)	5,7810	67 067 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,7870	66 280 375	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,8147	67 374 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	6,0720	69 800 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,6452	65 190 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7470	67 202 550	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7630	66 600 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8348	66 000 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8400	66 149 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8970	42 380 100	Taux fixe	30 000 000
(1 ^{er} juin)	5,95387	56 539 560	Taux fixe	40 000 000
(1 ^{er} juin)	5,9570	69 236 750	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,9716	69 145,000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	6,2250	68 250 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	6,2560	68 100 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3910	67 200 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7011	52 407 000	Taux fixe	40 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7260	<u>98 520 000</u>	Taux fixe	<u>75 000 000</u>
		5 784 639 019 \$		Euro 3 955 000 000

Tableau 8

Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en yens.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2010 (1 ^{er} juin)	5,8350	<u>110 900 000 \$</u>	LIBOR à 6 mois	<u>Yen 8 000 000 000</u>
		110 900 000 \$		Yen 8 000 000 000

Partie 2 - Titres négociables

Section 2.1 - Bons du Trésor

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux bons du Trésor du gouvernement canadien :

- Depuis le 18 septembre 1997, les bons du Trésor sont émis toutes les deux semaines.
- Les distributeurs initiaux soumettent leurs offres d'achat par voie électronique à la Banque du Canada.
- Les bons du Trésor sont généralement émis avec des échéances de 98, de 168 ou 182 jours et de 350 ou 364 jours. Ils peuvent aussi être émis pour des motifs de gestion de trésorerie; dans ce cas, leur échéance est généralement inférieure à 91 jours.
- Les bons du Trésor sont vendus au-dessous du pair. Leur rendement est la différence entre le prix de vente et la valeur nominale. On obtient habituellement le taux de rendement en divisant cette différence par le prix de vente et en exprimant le résultat en taux annuel, sur la base d'une année de 365 jours. La formule utilisée est la suivante :

$$\text{rendement} = \frac{\text{valeur nominale} - \text{prix d'achat}}{\text{prix d'achat}} \times \frac{365}{\text{terme}} \times 100$$

- Depuis novembre 1995, tous les nouveaux bons du Trésor ne sont émis que sous forme de certificats globaux.
- Un certificat global représentant le montant total des bons du Trésor est émis sous forme entièrement nominative et immatriculé au nom de la CDS & Co., propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).
- Le principal est payé en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les bons du Trésor doivent être achetés, transférés ou vendus directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt, exploité par la CDS.

Section 2.1 - Bons du Trésor

Bons du Trésor - Emprunts ventilés par date d'échéance et encours				
Échéance 2001	Date d'émission 2000	Prix moyen lors de la soumission	Rendement moyen lors de la soumission (%)	Encours
4 janv.	6 janv.	94,507	5,828	1 700 000 000 \$
4	20 janv.	94,637	5,910	1 800 000 000
4	28 sept.	98,528	5,564	3 200 000 000
18	20 juill.	97,182	5,816	1 300 000 000
18	3 août	97,402	5,794	1 400 000 000
18	12 oct.	98,514	5,620	3 200 000 000
1 ^{er} févr.	3 févr.	94,375	5,977	1 800 000 000
1 ^{er}	17 févr.	94,688	5,851	1 800 000 000
1 ^{er}	26 oct.	98,514	5,619	3 200 000 000
15	17 août	97,194	5,790	1 400 000 000
15	31 août	97,415	5,766	1 500 000 000
15	9 nov.	98,499	5,677	3 200 000 000
1 ^{er} mars	2 mars	94,508	5,827	1 800 000 000
1	16 mars	94,671	5,870	1 800 000 000
1	23 nov.	98,483	5,736	3 200 000 000
15	14 sept.	97,215	5,745	1 400 000 000
15	28 sept.	97,436	5,717	1 400 000 000
15	7 déc.	98,532	5,549	3 200 000 000
29	30 mars	94,407	5,941	1 800 000 000
29	13 avril	94,673	5,868	1 700 000 000
29	21 déc.	98,530	5,557	3 200 000 000
12 avril	12 oct.	97,204	5,769	1 400 000 000
12	26 oct.	97,426	5,741	1 400 000 000
26	27 avril	94,360	5,993	1 600 000 000
26	11 mai	94,347	6,248	1 500 000 000
10 mai	9 nov.	97,178	5,824	1 400 000 000
10	23 nov.	97,367	5,875	1 400 000 000
24	25 mai	94,067	6,325	1 500 000 000
24	8 juin	94,464	6,112	1 300 000 000
7 juin	7 déc.	97,261	5,647	1 400 000 000
7	21 déc.	97,496	5,579	1 400 000 000
21	22 juin	94,279	6,085	1 300 000 000
21	6 juill.	94,570	5,988	1 300 000 000
19 juill.	20 juill.	94,335	6,022	1 300 000 000
19	3 août	94,590	5,965	1 400 000 000
16 août	17 août	94,423	5,923	1 400 000 000
16	31 août	94,631	5,917	1 500 000 000
13 sept.	14 sept.	94,453	5,889	1 400 000 000
13	28 sept.	94,723	5,810	1 400 000 000
11 oct.	12 oct.	94,467	5,873	1 400 000 000
11	26 oct.	94,717	5,817	1 400 000 000
8 nov.	9 nov.	94,418	5,928	1 400 000 000
8	23 nov.	94,582	5,974	1 400 000 000
6 déc.	7 déc.	94,651	5,667	1 400 000 000
6	21 déc.	94,940	5,558	1 400 000 000
				<u>78 700 000 000 \$</u>

Part 2 - Titres négociables

Section 2.2 - Obligations négociables

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent à toutes les obligations intérieures du gouvernement du Canada négociables sur le marché des valeurs, sauf sur indication contraire accompagnant une émission.

Les obligations au porteur et les obligations nominatives

- Le principal est payable sans frais en monnaie légale du Canada à toute agence de la Banque du Canada.
- L'intérêt est payable sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de toute institution financière autorisée au Canada.
- Les coupures, lettres de série et types d'obligations, pour la majorité des emprunts, sont les suivants :

	1 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	100 000 \$	1 000 000 \$
Obligations au porteur	E	C	D	W	K
Obligations nominatives	M	V	X	Y	L

- Depuis décembre 1993, les nouvelles obligations négociables du gouvernement du Canada ne sont émises que sous forme nominative.
- Les obligations négociables au porteur et les obligations nominatives peuvent être échangées si les coupures et le type d'obligation voulus sont disponibles.
- L'immatriculation est faite à la Banque du Canada, à Ottawa. Les obligations négociables du gouvernement du Canada, payables en dollars canadiens, ne peuvent être rachetées par anticipation.
- Les dates indiquées pour la « Fermeture des livres pour l'intérêt » peuvent être modifiées sans préavis. Sauf indication contraire, la date de fermeture des livres est le 12 du mois précédant le paiement d'intérêt.
- Depuis 1992, les obligations négociables sont vendues par adjudication.

Section 2.2 - Obligations négociables

Modalités

Certificats globaux

- Depuis octobre 1995, toutes les nouvelles obligations négociables ne sont émises que sous forme de certificats globaux.
- Un certificat global représentant le montant total des obligations est émis sous forme entièrement nominative et immatriculé au nom de la CDS & Co., propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).
- Le principal et les intérêts sont payés en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les obligations doivent être achetées, transférées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt, exploité par la CDS. Elles sont disponibles seulement en coupures de 1 000 \$ et en multiples intégraux de cette somme.

Section 2.2 - Obligations négociables

Emprunts ventilés par émission, ISIN et encours

Émission	ISIN	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Encours	Page
A23	CA135087-TH77	15 mars 2014	10¼	3 150 000 000 \$	56
A34	CA135087-TU88	1 ^{er} juin 2015	11¼	2 350 000 000	57
A37	CA135087-TX28	1 ^{er} mars 2001	10½	3 175 000 000	20
A39	CA135087-TZ75	15 mars 2021	10½	1 797 000 000	59
A40	CA135087-UA06	1 ^{er} juin 2001	9¾	3 550 000 000	21
A43	CA135087-UE28	1 ^{er} juin 2021	9¾	4 435 246 000	60
A45	CA135087-UG75	1 ^{er} décembre 2001	9¾	3 850 000 000	24
A47	CA135087-UJ15	1 ^{er} avril 2002	8½	5 450 000 000	26
A49	CA135087-UM44	1 ^{er} juin 2022	9¾	2 399 000 000	64
A55	CA135087-UT96	1 ^{er} juin 2023	8	8 200 000 000	65
A57	CA135087-UV43	1 ^{er} juin 2003	7¼	6 900 000 000	31
A61	CA135087-UZ56	1 ^{er} décembre 2003	7½	8 800 000 000	34
A72	CA135087-VD36	1 ^{er} juin 2004	6½	7 900 000 000	36
A75	CA135087-VG66	1 ^{er} décembre 2004	9	7 700 000 000	38
A76	CA135087-VH40	1 ^{er} juin 2025	9	8 900 000 000	66
A79	CA135087-VL51	1 ^{er} décembre 2005	8¾	8 000 000 000	41
H6	CA135087-NV26	1 ^{er} septembre 2005	12¼	1 065 355 000	40
H9	CA135087-NZ30	1 ^{er} mars 2005	12	1 057 069 000	39
H18	CA135087-PG31	1 ^{er} mars 2006	12½	625 976 000	42
H22	CA135087-PK43	1 ^{er} juin 2004	13½	541 000 000	36
H26	CA135087-PQ13	1 ^{er} octobre 2006	14	958 100 000	43
H30	CA135087-PT51	1 ^{er} mars 2007	13¾	318 550 000	44
H36	CA135087-PW80	1 ^{er} octobre 2007	13	610 741 000	45
H41	CA135087-QB35	1 ^{er} mars 2008	12¾	750 000 000	46
H52	CA135087-QL17	1 ^{er} octobre 2008	11¾	644 753 000	48
H58	CA135087-QQ04	1 ^{er} mars 2009	11½	400 000 000	49
H63	CA135087-QV98	1 ^{er} octobre 2009	10¾	1 077 311 000	51
H68	CA135087-RD81	1 ^{er} juin 2009	11	672 831 000	49
H74	CA135087-RK25	1 ^{er} juin 2008	10	3 257 854 000	47
H79	CA135087-RQ94	1 ^{er} mars 2010	9¾	300 000 000	51
H81	CA135087-RS50	1 ^{er} juin 2010	9½	2 474 254 000	52
H85	CA135087-RW62	1 ^{er} octobre 2010	8¾	194 333 000	53
H87	CA135087-RY29	1 ^{er} mars 2011	9	1 359 274 000	54
H98	CA135087-SH86	1 ^{er} juin 2011	8½	669 390 000	55
J2	CA135087-HC19	1 ^{er} octobre 2001	9½	913 577 000	23
J7	CA135087-HJ61	1 ^{er} février 2002	8¾	213 000 000	25
J18	CA135087-KC71	1 ^{er} octobre 2003	9½	558 907 000	33
J24	CA135087-KN37	1 ^{er} février 2004	10¼	1 881 867 000	35
J25	CA135087-KP84	1 ^{er} mai 2002	10	1 830 758 000	27
J30	CA135087-KU79	1 ^{er} octobre 2004	10½	585 586 000	37
J34	CA135087-KY91	15 décembre 2002	11¼	1 221 894 000	29
J35	CA135087-KZ66	1 ^{er} février 2003	11¾	2 093 802 000	30

(à suivre)

Section 2.2 - Obligations négociables

Emprunts ventilés par émission, ISIN et encours (suite)

Émission	ISIN	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Encours	Page
J42	CA135087-LG76	1 ^{er} mai 2001	13	1 325 000 000	20
J66	CA135087-MF84	1 ^{er} février 2001	15¾	425 000 000	19
J79	CA135087-MU51	15 mars 2002	15½	339 095 000	25
L25	CA135087-UL60	1 ^{er} décembre 2021	4¼	5 175 000 000	61
M01	-----	31 décembre 2019	10,186	24 605 867	58
VR22	CA135087-VR22	1 ^{er} mars 2001	7½	9 400 000 000	19
VS05	CA135087-VS05	1 ^{er} décembre 2026	4¼	5 250 000 000	67
VU50	CA135087-VU50	1 ^{er} décembre 2006	7	9 100 000 000	44
VW17	CA135087-VW17	1 ^{er} juin 2027	8	9 600 000 000	70
VX99	CA135087-VX99	1 ^{er} septembre 2001	7	10 600 000 000	22
WB60	CA135087-WB60	1 ^{er} juin 2007	7¼	9 500 000 000	45
WE00	CA135087-WE00	1 ^{er} septembre 2002	5½	10 200 000 000	28
WH31	CA135087-WH31	1 ^{er} juin 2008	6	9 200 000 000	48
WL43	CA135087-WL43	1 ^{er} juin 2029	5¾	12 000 000 000	71
WN09	CA135087-WN09	1 ^{er} septembre 2003	5¼	9 700 000 000	32
WR13	CA135087-WR13	1 ^{er} juin 2009	5½	9 400 000 000	50
WT78	CA135087-WT78	1 ^{er} juin 2001	4½	7 000 000 000	21
WU42	CA135087-WU42	1 ^{er} septembre 2004	5	10 850 000 000	37
WV25	CA135087-WV25	1 ^{er} décembre 2031	4	2 700 000 000	72
WW08	CA135087-WW08	1 ^{er} décembre 2001	5¼	7 000 000 000	24
WX80	CA135087-WX80	1 ^{er} juin 2010	5½	10 400 000 000	53
WY63	CA135087-WY63	1 ^{er} septembre 2005	6	11 100 000 000	41
XA78	CA185087-XA78	1 ^{er} juin 2002	5¾	7 200 000 000	27
XB51	CA185087-XB51	1 ^{er} juin 2011	6	7 600 000 000	55
XC35	CA185087-XC35	1 ^{er} décembre 2002	6	7 100 000 000	28
XD18	CA185087-XD18	1 ^{er} septembre 2006	5¾	2 500 000 000	42
XE90	CA185087-XE90	1 ^{er} juin 2003	5¾	3 500 000 000	31
				<u>299 145 938 867</u>	\$

Section 2.2 - Obligations négociables

Emprunts ventilés par date d'échéance

Échéance		Taux d'intérêt nominal	Type de certificat	Émission	Page
2001	1 ^{er} févr.	15¾	Au porteur et nominatif	J66	19
	1 ^{er} mars	7½	Global	VR22	19
	1 ^{er} mars	10½	Au porteur et nominatif	A37	20
	1 ^{er} mai	13	Au porteur et nominatif	J42	20
	1 ^{er} juin	9¾	Au porteur et nominatif	A40	21
	1 ^{er} juin	4½	Global	WT78	21
	1 ^{er} sept.	7	Global	VX99	22
	1 ^{er} oct.	9½	Au porteur et nominatif	J2	23
	1 ^{er} déc.	9¾	Au porteur et nominatif	A45	24
1 ^{er} déc.	5¼	Global	WW08	24	
2002	1 ^{er} févr.	8¾	Au porteur et nominatif	J7	25
	15 mars	15½	Au porteur et nominatif	J79	25
	1 ^{er} avril	8½	Au porteur et nominatif	A47	26
	1 ^{er} mai	10	Au porteur et nominatif	J25	27
	1 ^{er} juin	5¾	Global	XA78	27
	1 ^{er} sept.	5½	Global	WE00	28
	1 ^{er} déc.	6	Global	XC35	28
	15 déc.	11¼	Au porteur et nominatif	J34	29
2003	1 ^{er} févr.	11¾	Au porteur et nominatif	J35	30
	1 ^{er} juin	7¼	Au porteur et nominatif	A57	31
	1 ^{er} juin	5¾	Global	XE90	31
	1 ^{er} sept.	5¼	Global	WN09	32
	1 ^{er} oct.	9½	Au porteur et nominatif	J18	33
	1 ^{er} déc.	7½	Au porteur et nominatif	A61	34
2004	1 ^{er} févr.	10¼	Au porteur et nominatif	J24	35
	1 ^{er} juin	6½	Nominatif	A72	36
	1 ^{er} juin	13½	Au porteur et nominatif	H22	36
	1 ^{er} sept.	5	Global	WU42	37
	1 ^{er} oct.	10½	Au porteur et nominatif	J30	37
	1 ^{er} déc.	9	Nominatif	A75	38
2005	1 ^{er} mars	12	Au porteur et nominatif	H9	39
	1 ^{er} sept.	12¾	Au porteur et nominatif	H6	40
	1 ^{er} sept.	6	Global	WY63	41
	1 ^{er} déc.	8¾	Nominatif	A79	41
2006	1 ^{er} mars	12½	Au porteur et nominatif	H18	42
	1 ^{er} sept.	5¾	Global	XD18	42
	1 ^{er} oct.	14	Au porteur et nominatif	H26	43
	1 ^{er} déc.	7	Global	VU50	44
2007	1 ^{er} mars	13¾	Au porteur et nominatif	H30	44
	1 ^{er} juin	7¼	Global	WB60	45
	1 ^{er} oct.	13	Au porteur et nominatif	H36	45

(à suivre)

Section 2.2 - Obligations négociables

Emprunts ventilés par date d'échéance (suite)

Échéance		Taux d'intérêt nominal	Type de certificat	Émission	Page
2008	1 ^{er} mars	12¾	Au porteur et nominatif	H41	46
	1 ^{er} juin	10	Au porteur et nominatif	H74	47
	1 ^{er} juin	6	Global	WH31	48
	1 ^{er} oct.	11¾	Au porteur et nominatif	H52	48
2009	1 ^{er} mars	11½	Au porteur et nominatif	H58	49
	1 ^{er} juin	11	Au porteur et nominatif	H68	49
	1 ^{er} juin	5½	Global	WR13	50
	1 ^{er} oct.	10¾	Au porteur et nominatif	H63	51
2010	1 ^{er} mars	9¾	Au porteur et nominatif	H79	51
	1 ^{er} juin	9½	Au porteur et nominatif	H81	52
	1 ^{er} juin	5½	Global	WX80	53
	1 ^{er} oct.	8¾	Au porteur et nominatif	H85	53
2011	1 ^{er} mars	9	Au porteur et nominatif	H87	54
	1 ^{er} juin	8½	Au porteur et nominatif	H98	55
	1 ^{er} juin	6	Global	XB51	55
2014	15 mars	10¼	Au porteur et nominatif	A23	56
2015	1 ^{er} juin	11¼	Au porteur et nominatif	A34	57
2019	31 déc.	10,186	Nominatif	M01	58
2021	15 mars	10½	Au porteur et nominatif	A39	59
	1 ^{er} juin	9¾	Au porteur et nominatif	A43	60
	1 ^{er} déc.	4¼	Global	L25	61
2022	1 ^{er} juin	9¼	Au porteur et nominatif	A49	64
2023	1 ^{er} juin	8	Au porteur et nominatif	A55	65
2025	1 ^{er} juin	9	Nominatif	A76	66
2026	1 ^{er} déc.	4¼	Global	VS05	67
2027	1 ^{er} juin	8	Global	VW17	70
2029	1 ^{er} juin	5¾	Global	WL43	71
2031	1 ^{er} déc.	4	Global	WV25	72

Section 2.2 - Obligations négociables

Fonds de rachat et obligations remboursables

Fonds de rachat	Émission	Page
Obligations à 9½ % échéant le 1 ^{er} octobre 2001	J2	23
Obligations à 8¾ % échéant le 1 ^{er} février 2002	J7	25
Obligations à 9½ % échéant le 1 ^{er} octobre 2003	J18	33

Obligations remboursables

Aucune obligation remboursable n'est actuellement encours.

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 15¾ % échéant le 1^{er} février 2001

J66

CA135087-MF84

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} juin 1981** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 98,00 (16,08 %)
31 juillet 1981 - Montant émis 175 000 000 \$,
prix 98,25 (16,04 %)

Encours : 425 000 000 \$

Obligations à 7½ % échéant le 1^{er} mars 2001

VR22

CA135087-VR22

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **2 octobre 1995** - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 7,547 % (99,784)
1^{er} décembre 1995 - Montant émis 2 400 000 000 \$,
rendement moyen 7,059 % (101,891) plus l'intérêt
couru à partir du 2 octobre 1995
4 janvier 1996 - Montant émis 2 100 000 000 \$,
rendement moyen 6,868 % (102,692) plus l'intérêt
couru à partir du 2 octobre 1995
1^{er} mars 1996 - Montant émis 2 600 000 000 \$,
rendement moyen 6,308 % (105,044)

Encours : 9 400 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10½ % échéant le 1^{er} mars 2001

A37

CA135087-TX28

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **20 septembre 1990** - Montant émis 850 000 000 \$,
rendement moyen 10,725 % (98,594)
 1^{er} octobre 1990 - Montant émis 800 000 000 \$,
prix 97,125 (10,97 %) plus l'intérêt couru à partir
du 20 septembre 1990
 15 décembre 1990 - Montant émis 775 000 000 \$,
prix 99,80 (10,53 %) plus l'intérêt couru à partir
du 20 septembre 1990
 1^{er} février 1991 - Montant émis 750 000 000 \$,
prix 101,20 (10,30 %) plus l'intérêt couru à partir
du 20 septembre 1990

Encours : 3 175 000 000 \$

Obligations à 13 % échéant le 1^{er} mai 2001

J42

CA135087-LG76

Intérêt payable : Les 1^{er} mai et 1^{er} novembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} mai 1980** - Montant émis 450 000 000 \$,
prix 99,00 (13,14 %)
 1^{er} octobre 1980 - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 98,00 (13,28 %)
 1^{er} février 1981 - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 98,25 (13,24 %)

Encours : 1 325 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} juin 2001

A40

CA135087-UA06

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **21 février 1991** - Montant émis 900 000 000 \$,
prix 100,35 (9,69 %)
1^{er} mars 1991 - Montant émis 850 000 000 \$,
rendement moyen 9,377 % (102,395) plus l'intérêt
couru à partir du 21 février 1991
28 mars 1991 - Montant émis 850 000 000 \$,
rendement moyen 9,499 % (101,589) plus l'intérêt
couru à partir du 21 février 1991
16 mai 1991 - Montant émis 950 000 000 \$,
rendement moyen 9,569 % (101,143) plus l'intérêt
couru à partir du 21 février 1991

Encours : 3 550 000 000 \$

Obligations à 4½ % échéant le 1^{er} juin 2001

WT78

CA135087-WT78

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **15 décembre 1998** - Montant émis 3 500 000 000 \$,
rendement moyen 4,727 % (99,480)
15 mars 1999 - Montant émis 3 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,149 % (98,653) plus l'intérêt
couru à partir du 15 décembre 1999

Encours : 7 000 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 7 % échéant le 1^{er} septembre 2001

VX99

CA135087-VX99

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 3 juin 1996** - Montant émis 2 600 000 000 \$,
rendement moyen 7,150 % (99,338)
- 2 juillet 1996** - Montant émis 2 600 000 000 \$,
rendement moyen 7,298 % (98,722) plus l'intérêt
couru à partir du 3 juin 1996
- 3 septembre 1996** - Montant émis 2 700 000 000 \$,
rendement moyen 6,493 % (102,133) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} septembre 1996
- 2 décembre 1996** - Montant émis 2 700 000 000 \$,
rendement moyen 5,273 % (107,157) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} septembre 1996

Encours : 10 600 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9½ % échéant le 1^{er} octobre 2001

J2

CA135087-HC19

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} octobre 1976** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 100,00 (9,50 %)
- 1^{er} décembre 1976** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 100,25 (9,47 %)
- 1^{er} avril 1978** - Montant émis 225 000 000 \$,
prix 100,00 (9,50 %)
- 15 mai 1978** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 100,00 (9,50 %)
- 1^{er} juillet 1978** - Montant émis 450 000 000 \$,
prix 99,50 (9,55 %)

Renseignements sur

l'annulation :

- 16 décembre 1999** - Montant annulé 245 363 000 \$
- 3 avril 2000** - Montant annulé 73 810 000 \$

Fonds de rachat : Le gouvernement du Canada s'engage à acquérir, dans la mesure du possible, au cours de chaque trimestre de l'année civile jusqu'à l'échéance et sous réserve de disponibilité sur le marché à un prix n'excédant pas 100, plus l'intérêt couru, au moins un demi de un pour cent du principal des obligations à 9½ % échéant le 1^{er} octobre 2001. Pour l'émission datée du 1^{er} octobre 1976, la gestion du fonds de rachat commencera le 1^{er} octobre 1976, et pour l'émission datée du 1^{er} décembre 1976, le 1^{er} janvier 1977; pour les émissions datées du 1^{er} avril 1978, du 15 mai 1978 et du 1^{er} juillet 1978, elle commencera la date de l'émission. Le gouvernement du Canada pourra, peu importe le trimestre ou l'année, appliquer à cet engagement le rachat d'obligations de ces émissions effectué durant la période de douze mois précédente et n'ayant pas déjà été affecté à cette fin.

Encours : 913 577 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} décembre 2001

A45

CA135087-UG75

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} juillet 1991** - Montant émis 950 000 000 \$,
prix 98,80 (9,93 %)
18 juillet 1991 - Montant émis 900 000 000 \$,
rendement moyen 10,075 % (97,915) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juillet 1991
1^{er} septembre 1991 - Montant émis 1 000 000 000 \$,
prix 99,70 (9,79 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juillet 1991
1^{er} octobre 1991 - Montant émis 1 000 000 000 \$,
rendement moyen 9,496 % (101,608) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juillet 1991

Encours : 3 850 000 000 \$

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} décembre 2001

WW08

CA135087-WW08

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **15 juin 1999** - Montant émis 3 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,467 % (99,509)
15 septembre 1999 - Montant émis 3 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,471 % (99,539) plus l'intérêt
couru à partir du 15 juin 1999

Encours : 7 000 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 8¾ % échéant le 1^{er} février 2002

J7

CA135087-HJ61

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur

l'émission : 1^{er} février 1977 - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,25 (8,82 %)

Fonds de rachat : Le gouvernement du Canada s'engage à acquérir, dans la mesure du possible, au cours de chaque trimestre de l'année civile à partir du 1^{er} février 1977 jusqu'à l'échéance et sous réserve de disponibilité sur le marché à un prix n'excédant pas 99,25, plus l'intérêt couru, au moins un demi de un pour cent du principal des obligations à 8¾ % échéant le 1^{er} février 2002. Toutefois, le gouvernement pourra appliquer à cet engagement, peu importe le trimestre ou l'année, le rachat des obligations de cette émission effectué au cours de la période de douze mois précédente et n'ayant pas déjà été affecté à cette fin.

Encours : 213 000 000 \$

Obligations à 15½ % échéant le 15 mars 2002

J79

CA135087-MU51

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur

l'émission : 31 mars 1982 - Montant émis 200 000 000 \$,
prix 99,75 (15,54 %)
1^{er} mai 1982 - Montant émis 150 000 000 \$,
prix 100,50 (15,41 %)

Fermeture des livres

pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Renseignement sur

l'annulation : 3 avril 2000 - Montant annulé 10 905 000 \$

Encours : 339 095 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 8½ % échéant le 1^{er} avril 2002

A47

CA135087-UJ15

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 14 novembre 1991** - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 8,707 % (98,588)
- 15 décembre 1991** - Montant émis 925 000 000 \$, prix 98,10 (8,78 %) plus l'intérêt couru à partir du 14 novembre 1991
- 1^{er} mars 1992** - Montant émis 1 025 000 000 \$, rendement moyen 8,354 % (100,970) plus l'intérêt couru à partir du 14 novembre 1991
- 1^{er} mai 1992** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 8,948 % (97,082) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} avril 1992
- 15 juillet 1992** - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 8,189 % (102,035) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} avril 1992

Encours : 5 450 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10 % échéant le 1^{er} mai 2002

J25

CA135087-KP84

Intérêt payable : Les 1^{er} mai et 1^{er} novembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} mai 1979** - Montant émis 850 000 000 \$,
prix 99,00 (10,11 %)
1^{er} juin 1979 - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 99,25 (10,08 %)
15 juillet 1979 - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 99,50 (10,05 %)

Renseignements sur

l'annulation : **16 décembre 1999** - Montant annulé 7 325 000 \$
3 avril 2000 - Montant annulé 11 917 000 \$

Encours : 1 830 758 000 \$

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2002

XA78

CA135087-XA78

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} décembre 1999** - Montant émis 3 600 000 000 \$,
rendement moyen 5,927 % (99,594)
15 mars 2000 - Montant émis 3 600 000 000 \$,
rendement moyen 5,969 % (99,542), plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1999

Encours : 7 200 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5½ % échéant le 1^{er} septembre 2002

WE00

CA135087-WE00

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **3 mars 1997** - Montant émis 2 700 000 000 \$,
rendement moyen 5,701 % (99,064)
 2 juin 1997 - Montant émis 2 600 000 000 \$,
rendement moyen 6,085 % (97,395), plus l'intérêt
 couru à partir du 3 mars 1997
 2 septembre 1997 - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,483 % (100,073), plus l'intérêt
 couru à partir du 1^{er} septembre 1997
 1^{er} décembre 1997 - Montant émis 2 400 000 000 \$,
rendement moyen 5,124 % (101,559), plus l'intérêt
 couru à partir du 1^{er} septembre 1997

Encours : 10 200 000 000 \$

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} décembre 2002

XC35

CA135087-XC35

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **15 juin 2000** - Montant émis 3 600 000 000 \$,
prix 6,065 % (99,857)
 15 septembre 2000 - Montant émis 3 500 000 000 \$,
prix 5,768 % (100,467), plus l'intérêt couru à partir
 du 15 juin 2000

Encours : 7 100 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 11¾ % échéant le 1^{er} février 2003

J35

CA135087-KZ66

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} février 1980** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 97,50 (12,07 %)
- 1^{er} juin 1980** - Montant émis 650 000 000 \$,
prix 98,00 (12,00 %)
- 1^{er} août 1980** - Montant émis 450 000 000 \$,
prix 99,50 (11,81 %)
- 1^{er} février 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 97,75 (12,05 %)
- 27 avril 1983** - Montant émis 275 000 000 \$,
prix 99,00 (11,88 %)
- 21 juin 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 100,50 (11,68 %)
- 12 juillet 1983** - Montant émis 225 000 000 \$,
prix 98,25 (11,98 %)

Renseignements sur

l'annulation :

- 17 décembre 1998** - Montant annulé 73 325 000 \$
- 16 décembre 1999** - Montant annulé 224 375 000 \$
- 3 avril 2000** - Montant annulé 308 498 000 \$

Encours : 2 093 802 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 7¼ % échéant le 1^{er} juin 2003

A57

CA135087-UV43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **25 septembre 1992** - Montant émis 1 500 000 000 \$,
rendement moyen 7,294 % (99,662)
26 octobre 1992 - Montant émis 1 200 000 000 \$,
rendement moyen 8,030 % (94,492) plus l'intérêt
couru à partir du 25 septembre 1992
20 novembre 1992 - Montant émis 1 300 000 000 \$,
rendement moyen 7,946 % (95,093) plus l'intérêt
couru à partir du 25 septembre 1992
18 janvier 1993 - Montant émis 1 400 000 000 \$,
rendement moyen 7,835 % (95,886) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1992
15 février 1993 - Montant émis 1 500 000 000 \$,
rendement moyen 7,941 % (95,186) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1992

Encours : 6 900 000 000 \$

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2003

XE90

CA135087-XE90

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **24 novembre 2000** - Montant émis 3 500 000 000 \$,
prix 5 818 % (99,844)

Encours : 3 500 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} septembre 2003

WN09

CA135087-WN09

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 2 mars 1998** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,271 % (99,901)
- 1^{er} juin 1998** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,199 % (100,223) plus l'intérêt couru à partir du 2 mars 1998
- 1^{er} septembre 1998** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,597 % (98,505)
- 1^{er} décembre 1998** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,053 % (100,814) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1998

Encours : 9 700 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9½ % échéant le 1^{er} octobre 2003

J18

CA135087-KC71

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : **15 août 1978** - Montant émis 450 000 000 \$,
 prix 100,75 (9,42 %)
 1^{er} octobre 1978 - Montant émis 450 000 000 \$,
 prix 100,00 (9,50 %)

Renseignements sur

l'annulation : **17 décembre 1998** - Montant annulé 25 822 000 \$
 3 juin 1999 - Montant annulé 85 771 000 \$

Fonds de rachat : Le gouvernement du Canada s'engage à acquérir, dans la mesure du possible, au cours de chaque trimestre de l'année civile jusqu'à l'échéance, à partir du 1^{er} octobre 1978 dans le cas de l'émission datée du 15 août 1978 et à partir de la date d'émission dans le cas de l'émission datée du 1^{er} octobre 1978, et sous réserve de disponibilité sur le marché à un prix n'excédant pas 100,75, plus l'intérêt couru, au moins un demi de un pour cent du principal des obligations à 9½% échéant le 1^{er} octobre 2003. Toutefois, le gouvernement pourra appliquer à cet engagement, peu importe le trimestre ou l'année, le rachat des obligations de ces émissions effectué au cours de la période de douze mois précédente et n'ayant pas déjà été affecté à cette fin.

Encours : 558 907 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 7½ % échéant le 1^{er} décembre 2003

A61

CA135087-UZ56

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

21 mai 1993 - Montant émis 1 600 000 000 \$,
rendement moyen 7,613 % (99,188)

1^{er} juillet 1993 - Montant émis 1 700 000 000 \$,
rendement moyen 7,428 % (100,506) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993

16 août 1993 - Montant émis 1 800 000 000 \$,
rendement moyen 7,108 % (102,812) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993

28 septembre 1993 - Montant émis 1 800 000 000 \$,
rendement moyen 7,011 % (103,500) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993

15 novembre 1993 - Montant émis 1 900 000 000 \$,
rendement moyen 6,943 % (103,975) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993

Encours : 8 800 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10¼ % échéant le 1^{er} février 2004

J24

CA135087-KN37

Intérêt payable : Les 1^{er} février et 1^{er} août

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} février 1979** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 99,50 (10,31 %)
- 15 mars 1979** - Montant émis 800 000 000 \$,
prix 99,50 (10,30 %)
- 21 mars 1979** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,875 (10,26 %) plus l'intérêt couru à partir
du 15 mars 1979 (placement privé à la
Banque du Canada)
- 15 août 1979** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 99,75 (10,28 %)

Renseignements sur

l'annulation :

- 17 décembre 1998** - Montant annulé 214 554 000 \$
- 3 juin 1999** - Montant annulé 8 579 000 \$
- 18 décembre 2000** - Montant annulé 95 000 000 \$

Encours : 1 881 867 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6½ % échéant le 1^{er} juin 2004

A72

CA135087-VD36

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **14 janvier 1994** - Montant émis 2 000 000 000 \$,
rendement moyen 6,673 % (98,709)
15 février 1994 - Montant émis 2 000 000 000 \$,
rendement moyen 6,477 % (100,158) plus l'intérêt
couru à partir du 14 janvier 1994
1^{er} avril 1994 - Montant émis 1 900 000 000 \$,
rendement moyen 7,544 % (92,670) plus l'intérêt
couru à partir du 14 janvier 1994
15 mai 1994 - Montant émis 2 000 000 000 \$,
rendement moyen 8,407 % (87,231) plus l'intérêt
couru à partir du 14 janvier 1994

Encours : 7 900 000 000 \$

Obligations à 13½ % échéant le 1^{er} juin 2004

H22

CA135087-PK43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} avril 1984** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 99,25 (13,60 %)
1^{er} mai 1984 - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,25 (13,61 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} avril 1984

Renseignements sur

l'annulation : **17 décembre 1998** Montant annulé 1 000 000 \$
3 juin 1999 - Montant annulé 8 000 000 \$

Encours : 541 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} septembre 2004

WU42

CA135087-WU42

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} mars 1999** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,169 % (99,200)
- 1^{er} juin 1999** - Montant émis 2 750 000 000 \$, rendement moyen 5,415 % (98,117) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 1999
- 16 août 1999** - Montant émis 2 800 000 000 \$, rendement moyen 5,929 % (95,998) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 1999
- 1^{er} octobre 1999** - Montant émis 2 800 000 000 \$, rendement moyen 5,643 % (97,267) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1999

Encours : 10 850 000 000 \$

Obligations à 10½ % échéant le 1^{er} octobre 2004

J30

CA135087-KU79

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} octobre 1979** - Montant émis 600 000 000 \$, prix 100,00 (10,50 %)
- 15 décembre 1987** - Montant émis 275 000 000 \$, prix 99,75 (10,53 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} octobre 1987

Renseignements sur

l'annulation :

- 3 juin 1999** - Montant annulé 164 108 000 \$
- 18 mai 2000** - Montant annulé 94 974 000 \$
- 18 décembre 2000** - Montant annulé 30 332 000 \$

Encours : 585 586 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} décembre 2004

A75

CA135087-VG66

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 juillet 1994** - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 9,238 % (98,414)
- 15 août 1994** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 9,156 % (98,950) plus l'intérêt couru à partir du 15 juillet 1994
- 15 novembre 1994** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 9,251 % (98,373) plus l'intérêt couru à partir du 15 juillet 1994
- 15 février 1995** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 9,214 % (98,614) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994

Encours : 7 700 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 12 % échéant le 1^{er} mars 2005

H9

CA135087-NZ30

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 octobre 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 98,75 (12,16 %)
- 8 novembre 1983** - Montant émis 225 000 000 \$,
prix 98,75 (12,16 %)
- 15 décembre 1983** - Montant émis 275 000 000 \$,
prix 98,75 (12,16 %)
- 1^{er} février 1984** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 98,625 (12,18 %)
- 21 février 1984** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,00 (12,13 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} février 1984
- 15 décembre 1984** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 99,25 (12,09 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} septembre 1984

Renseignements sur

l'annulation :

- 3 juin 1999** - Montant annulé 132 075 000 \$
- 19 novembre 1999** - Montant annulé 330 000 000 \$
- 18 mai 2000** - Montant annulé 139 506 000 \$
- 18 décembre 2000** - Montant annulé 116 350 000 \$

Encours : 1 057 069 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 12¼ % échéant le 1^{er} septembre 2005

H6

CA135087-NV26

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} août 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 100,25 (12,21 %)
- 1^{er} septembre 1983** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 99,75 (12,28 %)
- 27 septembre 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 99,25 (12,35 %)
- 10 avril 1985** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 99,875 (12,26 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} mars 1985

Renseignements sur

l'annulation :

- 3 juin 1999** - Montant annulé 164 645 000 \$
- 19 novembre 1999** - Montant annulé 130 000 000 \$
- 18 mai 2000** - Montant annulé 15 000 000 \$

Encours : 1 065 355 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} septembre 2005

WY63

CA135087-WY63

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 novembre 1999** - Montant émis 2 800 000 000 \$, rendement moyen 6,048 % (99,779)
- 15 février 2000** - Montant émis 2 800 000 000 \$, prix 6,505 % (97,681) plus l'intérêt couru à partir du 15 novembre 1999
- 15 mai 2000** - Montant émis 2 800 000 000 \$, prix 6,374 % (98,330) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2000
- 15 août 2000** - Montant émis 2 700 000 000 \$, prix 5,869 % (100,561) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2000

Encours : 11 100 000 000 \$

Obligations à 8¾ % échéant le 1er décembre 2005

A79

CA135087-VL51

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 3 avril 1995** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 8,782 % (99,761)
- 15 mai 1995** - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 8,299 % (103,122) plus l'intérêt couru à partir du 3 avril 1995
- 15 août 1995** - Montant émis 2 100 000 000 \$, rendement moyen 8,351 % (102,698) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
- 15 novembre 1995** - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 7,586 % (108,074) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995

Encours : 8 000 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 12½ % échéant le 1^{er} mars 2006

H18

CA135087-PG31

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **13 mars 1984** - Montant émis 250 000 000 \$,
 prix 98,75 (12,67 %)
 14 novembre 1984 - Montant émis 350 000 000 \$,
 prix 100,00 (12,50 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 1^{er} septembre 1984
 19 mars 1985 - Montant émis 375 000 000 \$,
 prix 99,125 (12,62 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 1^{er} mars 1985

Renseignements sur

l'annulation : **18 mai 2000** - Montant annulé 213 315 000 \$
 18 décembre 2000 - Montant annulé 135 709 000 \$

Encours : 625 976 000 \$

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} septembre 2006

XD18

CA135087-XD18

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **14 novembre 2000** - Montant émis 2 500 000 000 \$,
 prix 5,956 % (99,013)

Encours : 2 500 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 14 % échéant le 1^{er} octobre 2006

H26

CA135087-PQ13

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} juin 1984** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 99,25 (14,10 %)
- 11 juillet 1984** - Montant émis 275 000 000 \$,
prix 99,75 (14,03 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 1984
- 1^{er} août 1984** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 100,125 (13,97 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 1984

Renseignements sur

l'annulation :

- 19 novembre 1999** - Montant annulé 40 000 000 \$
- 18 décembre 2000** - Montant annulé 26 900 000 \$

Encours : 958 100 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 7 % échéant le 1^{er} décembre 2006

VU50

CA135087-VU50

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 février 1996** - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 7,097 % (99,262)
- 29 mars 1996** - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 7,854 % (93,889) plus l'intérêt couru à partir du 15 février 1996
- 15 mai 1996** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 8,086 % (92,385) plus l'intérêt couru à partir du 15 février 1996
- 15 août 1996** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 7,349 % (97,495) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996

Encours : 9 100 000 000 \$

Obligations à 13¾ % échéant le 1^{er} mars 2007

H30

CA135087-PT51

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **19 juin 1984** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 99,625 (13,80 %)

Renseignements sur

l'annulation : **18 décembre 2000** - Montant annulé 6 450 000 \$

Encours : 318 550 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 7¼ % échéant le 1^{er} juin 2007

WB60

CA135087-WB60

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} octobre 1996** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 7,458 % (98,473)
- 15 novembre 1996** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 6,275 % (107,434) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} octobre 1996
- 17 février 1997** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 6,405 % (106,281), plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996
- 15 mai 1997** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 6,660 % (104,267), plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996

Encours : 9 500 000 000 \$

Obligations à 13 % échéant le 1^{er} octobre 2007

H36

CA135087-PW80

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 22 août 1984** - Montant émis 375 000 000 \$, prix 98,625 (13,19 %)
- 12 septembre 1984** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 99,25 (13,10 %) plus l'intérêt couru à partir du 22 août 1984

Renseignements sur

l'annulation : **18 décembre 2000** - Montant annulé 89 259 000 \$

Encours : 610 741 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 12¾ % échéant le 1^{er} mars 2008

H41

CA135087-QB35

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} octobre 1984** - Montant émis 425 000 000 \$,
prix 99,75 (12,78 %)

24 octobre 1984 - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 98,75 (12,92 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} octobre 1984

Encours : 750 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10 % échéant le 1^{er} juin 2008

H74

CA135087-RK25

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 décembre 1985** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 97,375 (10,30 %)
- 1^{er} septembre 1987** - Montant émis 225 000 000 \$, prix 98,25 (10,20 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1987
- 1^{er} février 1988** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 100,00 (10,00 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1987
- 14 avril 1988** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 99,625 (10,04 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1987
- 1^{er} juin 1988** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 97,625 (10,28 %)
- 21 juillet 1988** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 99,375 (10,07 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1988
- 15 octobre 1988** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 98,625 (10,16 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1988
- 15 décembre 1988** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 99,125 (10,10 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1988
- 23 février 1989** - Montant émis 450 000 000 \$, rendement moyen 9,91 % (100,737) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1988
- 1^{er} juin 1989** - Montant émis 525 000 000 \$, rendement moyen 9,791 % (101,787)

Renseignements sur

l'annulation : **18 février 1999** - Montant annulé 192 146 000 \$

Encours : 3 257 854 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} juin 2008

WH31

CA135087-WH31

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **15 août 1997** - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 6,079 % (99,392)
17 novembre 1997 - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 5,636 % (102,863), plus l'intérêt
couru à partir du 15 août 1997
16 février 1998 - Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 5,493 % (103,935) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1997
15 mai 1998 Montant émis 2 300 000 000 \$,
rendement moyen 5,406 % (104,555) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1997

Encours : 9 200 000 000 \$

Obligations à 11¾ % échéant le 1^{er} octobre 2008

H52

CA135087-QL17

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} février 1985** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,50 (11,81 %)
1^{er} mai 1985 - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 101,00 (11,62 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} avril 1985

Renseignements sur

l'annulation : **18 février 1999** - Montant annulé 80 247 000 \$

Encours : 644 753 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 11½ % échéant le 1^{er} mars 2009

H58

CA135087-QQ04

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **22 mai 1985** - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 99,25 (11,59 %)

Encours : 400 000 000 \$

Obligations à 11 % échéant le 1^{er} juin 2009

H68

CA135087-RD81

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} octobre 1985** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 99,00 (11,12 %)

23 octobre 1985 - Montant émis 275 000 000 \$,
prix 98,50 (11,18 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} octobre 1985

15 octobre 1987 - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 98,625 (11,17 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 1987

Renseignements sur

l'annulation : **18 février 1999** - Montant annulé 56 743 000 \$
5 août 1999 - Montant annulé 195 426 000 \$

Encours : 672 831 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5½ % échéant le 1^{er} juin 2009

WR13

CA135087-WR13

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 17 août 1998** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 5,542 % (99,671)
- 16 novembre 1998** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 5,192 % (102,476) plus l'intérêt couru à partir du 17 août 1998
- 15 février 1999** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 5,085 % (103,285) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1998
- 17 mai 1999** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,328 % (101,322) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1998

Encours : 9 400 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10¾ % échéant le 1^{er} octobre 2009

H63

CA135087-QV98

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : **12 juin 1985** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 99,00 (10,86 %)
1^{er} juillet 1985 - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,75 (10,78 %) plus l'intérêt couru à partir
du 12 juin 1985
1^{er} septembre 1985 - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,50 (10,81 %) plus l'intérêt couru à partir
du 12 juin 1985
1^{er} septembre 1988 - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,75 (10,78 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} avril 1988

Renseignements sur

l'annulation : **18 février 1999** - Montant annulé 75 864 000 \$
5 août 1999 - Montant annulé 21 825 000 \$
3 février 2000 - Montant annulé 125 000 000 \$

Encours : 1 077 311 000 \$

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} mars 2010

H79

CA135087-RQ94

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **15 mars 1986** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,75 (9,78 %)

Renseignements sur

l'annulation : **5 août 1999** - Montant annulé 25 000 000 \$

Encours : 300 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9½ % échéant le 1^{er} juin 2010

H81

CA135087-RS50

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 10 avril 1986** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 100,50 (9,44 %)
- 1^{er} juillet 1987** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 100,00 (9,50 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1987
- 1^{er} juillet 1989** - Montant émis 450 000 000 \$, prix 100,00 (9,50 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989
- 10 août 1989** - Montant émis 550 000 000 \$, rendement moyen 9,420 % (100,698) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989
- 1^{er} octobre 1989** - Montant émis 425 000 000 \$, prix 100,50 (9,44 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989
- 15 décembre 1989** - Montant émis 450 000 000 \$, prix 100,35 (9,46 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1989
- 1^{er} février 1990** - Montant émis 450 000 000 \$, prix 98,75 (9,64 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1989

Renseignements sur

l'annulation :

- 18 février 1999** - Montant annulé 95 000 000 \$
- 5 août 1999** - Montant annulé 93 376 000 \$
- 3 février 2000** - Montant annulé 312 370 000 \$

Encours : 2 474 254 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5½ % échéant le 1^{er} juin 2010

WX80

CA135087-WX80

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 3 août 1999** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 5,672 % (98,631)
- 1^{er} novembre 1999** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,382 % (93,288) plus l'intérêt couru à partir du 3 août 1999
- 1^{er} février 2000** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,451 % (92,899) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
- 20 mars 2000** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,058 % (95,790) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999

Encours : 10 400 000 000 \$

Obligations à 8¾ % échéant le 1^{er} octobre 2010

H85

CA135087-RW62

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 28 avril 1986** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 98,625 (8,89 %)

Renseignements sur

l'annulation :

- 5 août 1999** - Montant annulé 45 457 000 \$
- 3 février 2000** - Montant annulé 28 000 000 \$
- 4 août 2000** - Montant annulé 57 210 000 \$

Encours : 194 333 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} mars 2011

H87

CA135087-RY29

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 3 juillet 1986** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 97,875 (9,22 %)
- 2 septembre 1986** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 100,00 (9,00 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} septembre 1986
- 23 octobre 1986** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 97,625 (9,24 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} septembre 1986
- 15 décembre 1986** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 100,375 (8,96 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} septembre 1986
- 1^{er} mai 1987** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 97,75 (9,23 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} mars 1987
- 15 mars 1988** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 96,625 (9,36 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} mars 1988

Renseignements sur

l'annulation :

- 5 août 1999** - Montant annulé 165 686 000 \$
- 3 février 2000** - Montant annulé 17 000 000 \$
- 4 août 2000** - Montant annulé 433 040 000 \$

Encours : 1 359 274 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 8½ % échéant le 1^{er} juin 2011

H98

CA135087-SH86

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **19 février 1987** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 99,625 (8,53 %)
15 mars 1987 - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 98,625 (8,63 %) plus l'intérêt couru à partir
du 19 février 1987

Renseignements sur

l'annulation : **5 août 1999** - Montant annulé 53 230 000 \$
3 février 2000 - Montant annulé 17 630 000 \$
4 août 2000 - Montant annulé 9 750 000 \$

Encours : 669 390 000 \$

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} juin 2011

XB51

CA135087-XB51

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} mai 2000** - Montant émis 2 600 000 000 \$,
prix 6,128 % (98,987)
1^{er} août 2000 - Montant émis 2 600 000 000 \$,
prix 5,899 % (100,790) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 2000
30 octobre 2000 - Montant émis 2 400 000 000 \$,
prix 5,681 % (102,506) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 2000

Encours : 7 600 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10¼ % échéant le 15 mars 2014

A23

CA135087-TH77

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 mars 1989** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 98,75 (10,39 %)
- 30 mars 1989** - Montant émis 500 000 000 \$, rendement moyen 10,315 % (99,411) plus l'intérêt couru à partir du 15 mars 1989
- 15 mars 1990** - Montant émis 450 000 000 \$, prix 99,35 (10,32 %)
- 1^{er} juillet 1990** - Montant émis 650 000 000 \$, rendement moyen 10,706 % (96,068) plus l'intérêt couru à partir du 15 mars 1990
- 1^{er} août 1990** - Montant émis 600 000 000 \$, prix 97,25 (10,57 %) plus l'intérêt couru à partir du 15 mars 1990
- 21 février 1991** - Montant émis 600 000 000 \$, prix 103,65 (9,85 %) plus l'intérêt couru à partir du 15 septembre 1990

Fermeture des livres

pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Encours : 3 150 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 11¼ % échéant le 1^{er} juin 2015

A34

CA135087-TU88

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} mai 1990** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 98,50 (11,43 %)
- 31 mai 1990** - Montant émis 650 000 000 \$,
rendement moyen 10,804 % (103,830) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} mai 1990
- 1^{er} octobre 1990** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 100,625 (11,17 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 1990
- 15 novembre 1990** - Montant émis 700 000 000 \$,
rendement moyen 11,238 % (100,087) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1990

Encours : 2 350 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10,186 % échéant le 31 décembre 2019

M01 Obligation à intérêt composé

Intérêt payable : Les intérêts s'accumulent à un taux annuel de 10,186 % composé deux fois l'an jusqu'à l'échéance. La valeur totale de rachat des obligations à l'échéance, comprenant le principal et l'intérêt composé, sera de 162 496 000 \$.

Coupures et lettres de série :

	436 323,87 \$	1 000 000 \$
Obl. nominatives - M01	A	H
	(1 certificat)	(8 certificats)

Renseignements sur

l'émission : **23 mars 1990** - Montant émis 8 436 323,87 \$, prix 100,00 (10,186 %)

Encours : 24 605 866,50 \$ (principal et intérêt)

Nota : Cette émission spéciale d'obligations à intérêt composé a été placée au Mexique et servira de garantie contre une partie de la dette restructurée du Mexique envers des banques internationales.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 10½ % échéant le 15 mars 2021

A39

CA135087-TZ75

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur

l'émission : **15 décembre 1990** - Montant émis 700 000 000 \$,
prix 99,15 (10,59 %)
9 janvier 1991 - Montant émis 700 000 000 \$,
rendement moyen 10,237 % (102,413) plus l'intérêt
couru à partir du 15 décembre 1990
1^{er} février 1991 - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 100,65 (10,43 %) plus l'intérêt couru à partir
du 15 décembre 1990

Fermeture des livres

pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Renseignements sur

l'annulation : **19 octobre 2000** - Montant annulé 3 000 000 \$

Encours : 1 797 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} juin 2021

A43

CA135087-UE28

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 9 mai 1991** - Montant émis 800 000 000 \$, rendement moyen 9,900 % (98,555)
- 1^{er} juin 1991** - Montant émis 800 000 000 \$, rendement moyen 9,894 % (98,624)
- 1^{er} juillet 1991** - Montant émis 650 000 000 \$, prix 96,55 (10,12 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991
- 1^{er} août 1991** - Montant émis 800 000 000 \$, rendement moyen 10,173 % (96,031) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991
- 1^{er} septembre 1991** - Montant émis 700 000 000 \$, prix 97,50 (10,01 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991
- 17 octobre 1991** - Montant émis 900 000 000 \$, rendement moyen 9,412 % (103,335) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1991

Renseignements sur

l'annulation : **19 octobre 2000** - Montant annulé 214 754 000 \$

Encours : 4 435 246 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2021
L25 CA135087-UL60

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 10 décembre 1991** - Montant émis 700 000 000 \$,
prix 100,00 (taux réel 4,25 %)
- 14 octobre 1992** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 92,15 (taux réel 4,75 %)
- 1^{er} mai 1993** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 95,25 (taux réel 4,55 %)
- 1^{er} décembre 1993** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 102,50 (taux réel 4,10 %)
- 22 février 1994** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 114,75 (taux réel 3,42 %)
- 21 juin 1994** - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 96,10 (taux réel 4,50 %)
- 15 septembre 1994** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 93,25 (taux réel 4,69 %)
- 15 décembre 1994** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 92,15 (taux réel 4,77 %)
- 2 février 1995** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 88,25 (taux réel 5,054 %)
- 8 mai 1995** - Montant émis 300 000 000 \$,
rendement moyen réel 4,578 % (94,985)
- 4 août 1995** - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 91,15 (taux réel 4,848 %)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 10 décembre 1991. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier

versement : L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1992. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 10 décembre 1991 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus d'indexation :

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation

et coupures :

Un certificat global représentant le montant total des obligations a été émis à la clôture sous forme nominative et établi au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette coupure.

Encours :

5 175 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9¼ % échéant le 1^{er} juin 2022

A49

CA135087-UM44

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **15 décembre 1991** - Montant émis 800 000 000 \$,
prix 99,50 (9,30 %)
 3 janvier 1992 - Montant émis 850 000 000 \$,
rendement moyen 9,086 % (101,669) plus l'intérêt
couru à partir du 15 décembre 1991
 15 mai 1992 - Montant émis 900 000 000 \$,
rendement moyen 9,371 % (98,782) plus l'intérêt
couru à partir du 15 décembre 1991

Renseignements sur

l'annulation : **19 octobre 2000** - Montant annulé 151 000 000 \$

Encours : 2 399 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2023

A55

CA135087-UT96

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

17 août 1992 - Montant émis 1 000 000 000 \$,
rendement moyen 8,177 % (97,999)

1^{er} février 1993 - Montant émis 1 000 000 000 \$,
rendement moyen 8,498 % (94,591) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1992

1^{er} avril 1993 - Montant émis 1 100 000 000 \$,
rendement moyen 8,277 % (96,925) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1992

26 juillet 1993 - Montant émis 1 200 000 000 \$,
rendement moyen 7,835 % (101,877) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993

15 octobre 1993 - Montant émis 1 200 000 000 \$,
rendement moyen 7,553 % (105,246) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993

1^{er} février 1994 - Montant émis 1 500 000 000 \$,
rendement moyen 7,090 % (111,156) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1993

2 mai 1994 - Montant émis 1 200 000 000 \$,
rendement moyen 8,686 % (92,757) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1993

Encours : 8 200 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} juin 2025

A76

CA135087-VH40

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 2 août 1994** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 9,173 % (98,210)
- 1^{er} novembre 1994** - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 9,361 % (96,364) plus l'intérêt couru à partir du 2 août 1994
- 1^{er} février 1995** - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 9,573 % (94,342) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994
- 1^{er} mai 1995** - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 8,651 % (103,705) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994
- 1^{er} août 1995** - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 8,671 % (103,472) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
- 1^{er} novembre 1995** - Montant émis 1 100 000 000 \$, rendement moyen 8,046 % (110,695) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
- 1^{er} février 1996** - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 7,642 % (115,782) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996

Encours : 8 900 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2026
VS05 CA135087-VS05

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 7 décembre 1995** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,595 % (94,329)
- 6 mars 1996** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement réel 4,880 % (90,017)
- 6 juin 1996** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,760 % (91,838)
- 6 septembre 1996** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,785 % (91,489)
- 6 décembre 1996** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,980 % (104,702)
- 12 mars 1997** - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,110 % (102,384)
- 9 juin 1997** - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,500 % (95,940)
- 8 septembre 1997** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,230 % (100,328)
- 8 décembre 1997** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,032 % (103,706)
- 9 mars 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,200 % (100,824)
- 8 juin 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,910 % (105,809)
- 8 septembre 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,180 % (101,148)
- 7 décembre 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,190 % (100,983)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 7 décembre 1995. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Intérêt et dernier

versement : L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1996. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 7 décembre 1995 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus

d'indexation : Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Calcul de

l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation

et coupures :

Un certificat global représentant le montant total des obligations a été émis à la clôture sous forme nominative et établi au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours :

5 250 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2027

VW17

CA135087-VW17

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

1^{er} mai 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$,
rendement moyen 8,188 % (97,882)

1^{er} août 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$,
rendement moyen 8,075 % (99,135) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1996

1^{er} novembre 1996 - Montant émis 1 500 000 000 \$,
rendement moyen 7,179 % (110,104) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1996

3 février 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$,
rendement moyen 7,299 % (108,495) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1996

1^{er} mai 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$,
rendement moyen 7,310 % (108,340) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1996

1^{er} août 1997 - Montant émis 1 300 000 000 \$,
rendement moyen 6,467 % (120,141) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1997

3 novembre 1997 - Montant émis 1 200 000 000 \$,
rendement moyen 6,093 % (125,987) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1997

Encours : 9 600 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2029

WL43

CA135087-WL43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 2 février 1998** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 5,764 % (99,807)
- 1^{er} mai 1998** - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 5,682 % (100,986) plus l'intérêt couru à partir du 2 février 1998
- 2 novembre 1998** - Montant émis 1 700 000 000 \$, rendement moyen 5,422 % (104,866) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1998
- 3 mai 1999** - Montant émis 1 800 000 000 \$, rendement moyen 5,361 % (105,773) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1998
- 15 octobre 1999** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 6,158 % (94,465) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1999
- 24 avril 2000** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,755 % (99,923) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
- 16 octobre 2000** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,588 % (102,293) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000

Encours : 12 000 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à rendement réel de 4 % échéant le 1^{er} décembre 2031
WV25 CA135087-WV25

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 8 mars 1999** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,310 % (94,594)
- 8 juin 1999** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,080 % (98,567)
- 7 septembre 1999** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,030 % (99,456)
- 6 décembre 1999** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,020 % (99,641)
- 6 mars 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,980 % (100,354) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 5 juin 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,790 % (103,842) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 5 septembre 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,660 % (106,293) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 11 décembre 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,450 % (110,415) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 8 mars 1999. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier

versement : L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1999. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 8 mars 1999 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus

d'indexation :

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 2000 est l'IPC valable pour octobre 1999. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Calcul de

l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation

et coupures :

Un certificat global représentant le montant total des obligations a été émis à la clôture sous forme nominative et établi au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours :

2 700 000 000 \$

Partie 2 - Titres négociables

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Modalités

Bons du Canada

- Les bons du Canada sont des billets à ordre libellés en dollars É.-U. et n'existent que sous forme dématérialisée.
- Le prix de ces billets à l'émission est inférieur à la valeur nominale, et leur échéance ne peut dépasser 270 jours. Le montant minimum de titres qu'il est possible d'acquérir est de 1 000 000 \$ É.-U., et la plus petite coupure est 1 000 \$.
- Les bons du Canada sont livrés et réglés valeur jour.
- La Chase Manhattan Bank à New York (New York) fait office d'agent financier pour les bons du Canada.

Billets du Canada

- Les billets du Canada sont des billets à ordre généralement libellés en dollars É.-U. et n'existent que sous forme dématérialisée.
- Ils sont offerts en coupures de 1 000 \$ É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.
- Les billets sont émis pour une période de neuf mois ou plus et sont assortis de taux d'intérêt fixes ou variables.
- Les billets sont généralement émis en dollars É.-U., et le paiement du principal et de l'intérêt est effectué en dollars É.-U.
- Le taux d'intérêt ou la formule utilisée pour calculer l'intérêt, le prix à l'émission, l'échéance, les modalités de rachat ou de paiement et toute autre condition établie par le Canada lors de l'émission d'un billet sont inscrits au Supplément des prix.
- La Bank of New York à New York (New York) fait office d'agent financier pour les billets du Canada.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Modalités

Eurobillets à moyen terme

- Il s'agit de billets à moyen terme libellés en devises et placés outre-mer.
- Les eurobillets à moyen terme peuvent être assortis de taux fixes ou variables et comporter des options enchâssées; le paiement des intérêts peut être effectué en une devise, et le remboursement du principal en une autre; les échéances varient entre le court et le long terme.
- Les eurobillets à moyen terme du Canada sont placés par voie privée ou vendus par offre publique.
- Le choix des devises dans lesquelles sont libellés les eurobillets est fonction de la demande des investisseurs.
- La Banque Royale du Canada à Londres fait office d'agent financier pour les eurobillets à moyen terme.

Obligations

- Les obligations sont des titres de dette négociables émis en devises à taux d'intérêt fixe ou variable.
- À l'heure actuelle, les obligations libellées en monnaie étrangère ne sont disponibles que sous forme de certificat global.
- Les émissions d'obligations libellées en monnaie étrangère qui sont encours ont été ventilées à la Bourse de Luxembourg.

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours

Échéance	Taux d'intérêt nominal	Émission	Encours	Équivalent en dollars canadiens ⁽¹⁾	Page
Bons du Canada			3 775 757 000 \$ É.-U.	5 661 747 622 \$	--
Billets du Canada					
2001 (27 mars)	6,188	27 mars 1996	5 000 000 \$ É.-U.	7 497 500	--
2001 (4 avr.)	6,28	4 avr. 1996	50 000 000 \$ É.-U.	74 975 000	--
2001 (25 avr.)	6,496	25 avr. 1996	20 000 000 \$ É.-U.	29 990 000	--
2001 (7 mai)	6,542	6 mai 1996	40 000 000 \$ É.-U.	59 980 000	--
2002 (5 févr.)	6,379	5 févr. 1997	100 000 000 \$ É.-U.	149 950 000	--
2009 (23 mars)	1,90	23 mars 1999	50 000 000 000 ¥	<u>653 500 000</u>	--
Total des Billets du Canada				975 892 500 \$	
Eurobillets à moyen terme					
Dollar É.-U.					
2001 (30 janv.)	5½	30 juill. 1997	450 000 000 \$ É.-U.	674 775 000	--
2001 (30 janv.)	5½	5 sept. 1997	(50 000 000 \$ É.-U.) ⁽²⁾	(74 975 000)	--
2002 (22 janv.)	5¼	22 janv. 1999	300 000 000 \$ É.-U.	449 850 000	--
2007 (19 nov.)	4	19 nov. 1997	30 000 000 \$ É.-U.	44 985 000	--
Yen					
2008 (31 janv.)	3,30 ⁽³⁾	30 juill. 1997	5 000 000 000 ¥	65 350 000	--
Livre sterling					
2004 (26 nov.)	6¼	26 mars 1998	300 000 000 £	672 240 000	--
2004 (26 nov.)	6¼	30 oct. 1998	200 000 000 £	448 160 000	--
Couronne danoise					
2004 (22 déc.)	5¾	22 déc. 1997	500 000 000 DKr	94 250 000	--
Euro					
2009 (28 avril)	4½	12 nov. 1998	609 796 069 EUR ⁽⁴⁾	858 958 743	--
2009 (28 avril)	4½	30 mars 1999	390 203 931 EUR	549 641 257	--
Dollar de Hong Kong					
2001 (12 juin)	9,14	12 juin 1998	200 000 000 \$HK	38 467 600	--
Drachme grecque					
2003 (16 juill.)	7½	16 juill. 1998	20 000 000 000 Dr	82 640 000	--
Couronne norvégienne					
2004 (30 nov.)	5,40	22 mars 1999	700 000 000 NOK	<u>119 140 000</u>	--
Total des eurobillets à moyen terme				4 023 482 600 \$	

(à suivre)

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Emprunts ventilés par date d'échéance et encours

Échéance	Taux d'intérêt nominal	Émission	Encours	Équivalent en dollars canadiens ⁽¹⁾	Page
Obligations					
2001 (30 mai)	6½	30 mai 1996	1 000 000 000 \$ É.-U.	1 449 500 000	79
2002 (15 juill.)	6¼	15 juill. 1997	1 000 000 000 \$ É.-U.	1 499 500 000	81
2003 (19 févr.)	5¾	19 févr. 1998	2 000 000 000 \$ É.-U.	2 999 000 000	83
2004 (30 nov.)	6¾	30 nov. 1999	2 000 000 000 \$ É.-U.	2 999 000 000	85
2005 (21 juill.)	6¾	21 juill. 1995	1 500 000 000 \$ É.-U.	2 249 250 000	87
2006 (28 août)	6¾	28 août 1996	1 000 000 000 \$ É.-U.	1 499 500 000	89
2007 (3 oct.)	6¾	3 oct. 1997	500 000 000 \$ N.-Z.	332 000 000	91
2008 (7 juill.)	4¾	7 juill. 1998	2 045 167 525 EUR ⁽⁵⁾	2 880 822 975	93
2008 (5 nov.)	5¼	5 nov. 1998	2 500 000 000 \$ É.-U.	<u>3 748 250 000</u>	95
Total des autres billets et obligations				19 707 322 975 \$	
Total des titres libellés en devises (converti en dollars canadiens)				<u>30 368 445 697 \$</u>	

- (1) Calculé au cours du comptant à la fermeture le 31 décembre 2000 (1 \$ É.-U. = 1,4995 \$ CAN; 1 yen = 0,01307 \$ CAN; 1 livre sterling = 2,2408 \$ CAN; 1 couronne danoise = 0,1885 \$ CAN; 1 Euro = 1,4086 \$ CAN; 1 dollar de Hong Kong = 0,192338 \$ CAN; 1 drachme grecque = 0,004132 \$ CAN; 1 couronne norvégienne = 0,1702 \$ CAN; et 1 \$ N.-Z. = 0,6640 \$ CAN.)
- (2) Le 5 septembre 1997, une somme de 50 000 000 \$ É.-U. a été retranchée du montant de l'émission du 30 juillet 1997, qui s'élevait initialement à 450 000 000 \$ É.-U.
- (3) Le principal est libellé en yens, mais le coupon est payable en dollars australiens.
- (4) Le 28 avril 1999, l'émission de 4 000 000 000 francs français a été reconvertie à 609 796 068,95 euros.
- (5) Le 19 février 1999, l'émission de 4 000 000 000 deutsche mark a été reconvertie à 2 045 167 524,78 euros.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6½ % échéant le 30 mai 2001 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 30 mai 1996

Intérêt payable : Deux fois par année, les 30 mai et 30 novembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont le 15 mai et le 15 novembre. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Citibank, N.A., Londres (principal agent payeur, agent financier, agent des transferts et registraire)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples intégraux de cette somme.

Conditions relatives

à l'impôt : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,832

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 1 000 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 006671934

ISIN : US135087UC69

CUSIP : 135087UC6

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6^{1/8} % échéant le 15 juillet 2002 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 15 juillet 1997

Intérêt payable : Deux fois par année, les 15 janvier et 15 juillet

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres
(registraire, agent financier, agent des transferts,
principal agent payeur)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription
à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entégraux de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission

Conditions relatives

à l'impôt : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,487

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 1 000 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 007836929

ISIN : US135087WG55

CUSIP : 135087WG5

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5⁵/₈ % échéant le 19 février 2003 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 19 février 1998

Intérêt payable : Deux fois par année, les 19 février et 19 août

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 4 février et 4 août. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres
(registraire, agent financier, agent des transferts,
principal agent payeur)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription
à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission

Conditions relatives

à l'impôt : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,716

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 2 000 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 008458774

ISIN : US135087WM24

CUSIP : 135087WM2

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6³/₈ % échéant le 30 novembre 2004 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 30 novembre 1999

Intérêt payable : Deux fois par année, les 30 mai et 30 novembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres
(registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission

Conditions relatives

à l'impôt : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,642

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 2 000 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 010471842

ISIN : US135087WZ37

CUSIP : 135087WZ3

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6³/₈ % échéant le 21 juillet 2005 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 21 juillet 1995

Intérêt payable : Deux fois par année, les 21 janvier et 21 juillet

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 6 janvier et 6 juillet. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Citibank, N.A., Londres (principal agent payeur,
agent financier, agent des transferts et registraire)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription
à Luxembourg)

Coupures : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples intégraux de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission

Conditions relatives

à l'impôt : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,265

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 1 500 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 005897947

ISIN : USC15390DT84

CUSIP : C15390DT8

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6¾ % échéant le 28 août 2006 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 28 août 1996

Intérêt payable : Deux fois par année, les 28 février et 28 août

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 13 février et 13 août. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Citibank, N.A., Londres (principal agent payeur, agent financier, agent des transferts et registraire)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company » et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples intégraux de cette somme.

Conditions relatives

à l'impôt : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,113

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 1 000 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 006903223

ISIN : US135087WA85

CUSIP : 135087WA8

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 6⁵/₈ % échéant le 3 octobre 2007
payables en dollars néo-zélandais

Date d'émission : Le 3 octobre 1997

Intérêt payable : Deux fois par année, les 3 avril et 3 octobre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars néo-zélandais et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 19 mars et 18 septembre. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (Auckland, Wellington, New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres
(registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ N.-Z. et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission

Conditions relatives

à l'impôt : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,245

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 500 000 000 \$ N.-Z.

Code commun : 008077312

ISIN : US135087WJ94

CUSIP : 135087WJ9

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 4^{7/8} % échéant le 7 juillet 2008 payables en euros

Nota : Le 19 février 1999, l'émission de 4 000 000 000 deutsche marks a été reconvertie à 2 045 167 524,78 euros.

Date d'émission : Le 7 juillet 1998

Intérêt payable : Une fois par année, le 7 juillet

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en euros et réglés en fonds valeur jour. La date habituelle d'enregistrement pour les paiements d'intérêts est le dixième jour ouvrable (New York) précédant la date de paiement. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (Francfort et New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Deutsche Bank Aktiengesellschaft, Francfort-sur-le-Main
(registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur et agent de change)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux (chaque émission étant un certificat global). Le certificat global au porteur est placé sous la garde de la Deutsche Börse Clearing AG, Francfort-sur-le-Main (Allemagne). Les propriétaires véritables du certificat global au porteur sont représentés par des institutions financières qui agissent en leur nom et qui détiennent un compte à la Deutsche Börse Clearing AG ou participent à la Clearstream Banking (anciennement comme la Cedel Bank) ou Euroclear. Les certificats globaux entièrement nominatifs sont immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété effective des certificats globaux entièrement nominatifs est constatée par des écritures aux livres des institutions

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission

financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 0,01 euro et des multiples intégraux de cette somme.

Conditions relatives

à l'impôt :

Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Reconversion

en euros :

À condition d'en aviser le registraire 30 jours à l'avance, le Canada peut, sans le consentement des détenteurs des obligations, reconverter en euros la totalité de l'émission.

Prix à l'émission : 99,744

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 2 045 167 524,78 euros

Code commun : 008864314

ISIN : DE0002485802

CUSIP : 135087WQ3

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés selon la date d'échéance de l'émission

Obligations à 5¼ % échéant le 5 novembre 2008 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 5 novembre 1998

Intérêt payable : Deux fois par année, les 5 mai et 5 novembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 20 avril et 20 octobre. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription
à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Conditions relatives

à l'impôt : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux billets et obligations, présentés
selon la date d'échéance de l'émission

présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,977

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 2 500 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 009205748

ISIN : US135087WS93

CUSIP : 135087WS9

Partie 3 - Titres négociables

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Voici les caractéristiques générales des obligations d'épargne du Canada (OEC) :

- Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sur demande et sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- Pour connaître les valeurs mensuelles de rachat en vigueur cette année, il suffit de consulter la brochure S40, « Tableaux mensuels des valeurs de rachat », que la Banque du Canada publie régulièrement (ou au besoin).
- Les obligations peuvent être directement versées sans frais dans un REER ou un FERR ou encore dans un régime autogéré.
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les obligations d'épargne du Canada ne sont ni transférables ni cessibles, sauf dans certains cas précis.
- Le gouvernement du Canada ne peut racheter les obligations d'épargne du Canada par anticipation.
- Les obligations d'épargne du Canada sont de deux types : les obligations R à intérêt régulier et les obligations C à intérêt composé.

Païement d'intérêt :

Obligations R à intérêt régulier

L'intérêt simple est payable par chèque ou par dépôt direct au détenteur immatriculé chaque année, jusqu'à la date d'échéance ou de rachat des obligations. L'intérêt simple court mensuellement.

Obligations C à intérêt composé

L'intérêt composé est payable lors du rachat des obligations. Cet intérêt sera calculé une fois l'an au taux prescrit sur l'ensemble des intérêts courus annuellement. L'intérêt composé court mensuellement.

Nota : Les obligations encaissées durant la période de trois mois suivant la date de leur émission sont rachetées à leur valeur nominale sans intérêt couru.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Coupages et lettres de série :

	100 \$	300 \$	500 \$	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Obligations à intérêt régulier (R)	-	J	Z	M	V	L
Obligations à intérêt composé (C)	F	N	G	P	R	K

Obligations à intérêt simple et composé ventilées par émission :

OEC – Émissions S44 à S50 (lancées entre novembre 1989 et 1995)

Pour l'année commençant le 1^{er} novembre 2000, toutes les obligations en circulation des émissions S44 à S49 qui ont été émises entre 1989 et 1994 inclusivement produiront au moins les taux garantis suivants : 5,50 % pour l'année en question. Les OEC en circulation de l'émission S50 qui ont été émises en 1995 produiront au moins le taux garanti de 4,85 % pour l'année commençant le 1^{er} novembre 2000. Les taux applicables pour les autres années précédant la date d'échéance, le cas échéant, seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S51 de novembre 1996

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

- 6,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2000
- 6,75 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001
- 7,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2002
- 7,25 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2003
- 8,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004
- 8,75 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

Les taux pour les deux années précédant la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S52 de novembre 1997

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

- 5,25 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2000
- 6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001
- 6,25 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2002
- 6,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2003

Les taux pour les trois années précédant la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S53 de décembre 1997 (obl. à intérêt composé seulement)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

5,25 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2000

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

6,25 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2002

6,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2003

Les taux pour les trois années précédant la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S54 de novembre 1998

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,85% pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2000

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S55 de décembre 1998

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,85% pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2000

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S56 de janvier 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 1999

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2000

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S57 de février 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2000

4,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S58 de mars 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,60 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2000

3,85 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S59 d'avril 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,60 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2000

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S60 de novembre 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2000

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S61 de décembre 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2000

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S62 de janvier 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2000

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S63 de février 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2000

4,40 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S64 de mars 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,60 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2000

3,85 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S65 d'avril 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,60 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2000

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S66 de novembre 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2000

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S67 de décembre 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2000

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Fermeture des livres pour l'intérêt (obligations R)

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Modes d'immatriculation valides

Les obligations d'épargne du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada⁽¹⁾, et ce, de la manière suivante :

- a) au nom d'un ou de plusieurs particuliers, adultes ou mineurs, et, dans les cas où l'on compte plus d'un particulier, avec ou sans gain de survie;
- b) au nom de la succession d'une personne décédée ou d'un ou de plusieurs fiduciaires nommés en vertu d'un testament;
- c) au nom d'une fiducie régie par l'un des régimes suivants :
 - un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - un régime de participation différée aux bénéficies (RPDB);
 - un régime de pension agréé (RPA);
 - un régime de participation des employés aux bénéficies;

Nota : Par l'entremise d'un fiduciaire, le gouvernement offre, sans frais, la possibilité d'ouvrir un compte RER du Canada et un compte FRR

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

du Canada. Les obligations de l'émission S53 peuvent seulement être immatriculées de cette façon. Ces obligations (à l'exception de l'émission S53) peuvent également être détenues dans un REER ou un FERR autogéré.

- d) au nom d'un organisme ou d'une fondation de bienfaisance détenant un numéro d'enregistrement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (à partir de l'émission S46);
- e) au nom d'une entreprise individuelle (à partir de l'émission S54);
- f) dans une fiducie personnelle (à partir de l'émission S54).

¹ Comprend :

- les fonctionnaires (fédéraux ou provinciaux) canadiens postés à l'étranger et des membres de leur famille immédiate;
- les non-résidents ayant acquis des obligations par voie de succession à la suite du décès d'un propriétaire immatriculé;
- les résidents ayant acheté des obligations et étant devenus non-résidents par la suite.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours

Date d'échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif	Page
2001 1 ^{er} nov.	1989	S44	1 793 263 083 \$	104
2002 1 ^{er} nov.	1990	S45	1 645 148 430	104
2003 1 ^{er} nov.	1991	S46	2 339 086 562	105
2004 1 ^{er} nov.	1992	S47	2 716 364 954	105
2005 1 ^{er} nov.	1993	S48	1 657 668 695	106
2006 1 ^{er} nov.	1994	S49	2 436 852 677	106
2007 1 ^{er} nov.	1995	S50	1 528 661 237	107
2007 1 ^{er} nov.	1997	S52	2 690 066 849	108
2007 1 ^{er} déc.	1997	S53	14 534 599	108
2008 1 ^{er} nov.	1996	S51	2 658 862 863	107
2008 1 ^{er} nov.	1998	S54	1 077 576 529	109
2008 1 ^{er} déc.	1998	S55	77 579 134	109
2009 1 ^{er} janv.	1999	S56	14 827 201	110
2009 1 ^{er} fév.	1999	S57	9 548 095	110
2009 1 ^{er} mars	1999	S58	16 985 417	111
2009 1 ^{er} avril	1999	S59	14 434 705	111
2009 1 ^{er} nov.	1999	S60	860 865 125	112
2009 1 ^{er} déc.	1999	S61	67 453 480	112
2010 1 ^{er} janv.	2000	S62	23 355 620	113
2010 1 ^{er} fév.	2000	S63	16 302 922	113
2010 1 ^{er} mars	2000	S64	28 244 064	114
2010 1 ^{er} avril	2000	S65	32 925 505	114
2010 1 ^{er} nov.	2000	S66	514 389 209	115
2010 1 ^{er} déc.	2000	S67	55 871 271	115
Total			<u>22 508 435 226</u> \$	

Nota : L'encours des émissions S64 et S66 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'OEC, évaluées à 1 510 805 \$ pour l'émission S64 et 860 300 491 \$ pour l'émission S66 devant être effectuées dans le cadre du programme des nouvelles obligations d'épargne-salaire du Canada. (Les contributions à l'achat d'OEC effectuées en 1999 s'élèvent à 911 872 565 \$.)

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S44 Émission de 1989, échéant le 1^{er} novembre 2001

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1989

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 75 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1989 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 1 793 263 083 \$

S45 Émission de 1990, échéant le 1^{er} novembre 2002

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1990

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 75 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1990 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 1 645 148 430 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S46 Émission de 1991, échéant le 1^{er} novembre 2003

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1991

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 75 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1991 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 2 339 086 562 \$

S47 Émission de 1992, échéant le 1^{er} novembre 2004

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1992

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1992 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 2 716 364 954 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S48 Émission de 1993, échéant le 1^{er} novembre 2005

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1993

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1993 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 1 657 668 695 \$

S49 Émission de 1994, échéant le 1^{er} novembre 2006

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1994

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 2 436 852 677 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S50 **Émission de 1995, échéant le 1^{er} novembre 2007**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1995

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 1 528 661 237 \$

S51 **Émission de 1996, échéant le 1^{er} novembre 2008**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1996

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 2 658 862 863 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S52 Émission de 1997, échéant le 1^{er} novembre 2007

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1997

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1997 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 2 690 066 849 \$

S53 Émission de 1997, échéant le 1^{er} décembre 2007

Date d'émission : 1^{er} décembre 1997

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 14 534 599 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S54 Émission de 1998, échéant le 1^{er} novembre 2008

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'OEC échues en 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 1 077 576 529 \$

S55 Émission de 1998, échéant le 1^{er} décembre 2008

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 77 579 134 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S56 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} janvier 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 14 827 201 \$

S57 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} février 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 9 548 095 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S58 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} mars 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 16 985 417 \$

S59 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} avril 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 14 434 705 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S60 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} novembre 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 860 865 125 \$

S61 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} décembre 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 67 453 480 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S62 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} janvier 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 23 355 620 \$

S63 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} février 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 16 302 922 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S64 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} mars 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 28 244 064 \$

Nota : L'encours de l'émission S64 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 1 510 805 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme des nouvelles obligations d'épargne du Canada.

S65 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} avril 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 32 925 505 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

S66 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} novembre 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 514 389 209 \$

Nota : L'encours de l'émission S66 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 860 300 491 \$, devant être effectuées dans le cadre du programme des nouvelles obligations d'épargne du Canada.

S67 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} décembre 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 55 871 271 \$

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada (anciennement les obligations REER du Canada)

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux obligations à prime du Canada :

- Elles peuvent être encaissées en totalité ou en partie avant l'échéance le jour anniversaire de l'émission et pendant les 30 jours qui suivent. Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sur demande et sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- Pour connaître les valeurs annuelles de rachat en vigueur cette année, il suffit de consulter la brochure S40, « Tableaux mensuels des valeurs de rachat », que la Banque du Canada publie chaque année (ou au besoin).
- Les obligations peuvent être directement versées sans frais dans un REER ou un FERR ou encore dans un régime autogéré.
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les obligations à prime du Canada ne sont ni transférables ni cessibles sauf dans certains cas précis.
- Elles ne peuvent être rachetées par anticipation.
- À partir de l'émission P3 (lancée en 1998), les obligations à prime du Canada sont de deux types : les obligations R à intérêt régulier et les obligations C à intérêt composé.

Obligations R à intérêt régulier (à partir de l'émission P3)

L'intérêt *simple* est payable par chèque ou par dépôt direct au propriétaire immatriculé chaque année, jusqu'à la date d'échéance ou jusqu'à la date de rachat des obligations. L'intérêt simple court mensuellement.

Obligations C à intérêt composé

L'intérêt *composé* est payable lors du rachat des obligations. Cet intérêt sera calculé une fois l'an au taux prescrit sur l'ensemble des intérêts courus annuellement. L'intérêt composé court mensuellement.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Coupages et lettres de série :

	100 \$	300 \$	500 \$	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Obligations à intérêt régulier (R)	-	J	Z	M	V	L
Obligations à intérêt composé (C)	F	N	G	P	R	K

Obligations à intérêt simple et composé ventilées par émission :

Obligations à prime du Canada – **Émission P1** (lancée en mars et en avril 1997) :

- 6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2000
- 6,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2001
- 6,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2002
- 6,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2003
- 7,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2004
- 7,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2005
- 8,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2006

Obligations à prime du Canada – **Émission P2** (lancée en mars et en avril 1998) :

- 4,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2000
 - 4,35 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001
 - 4,45 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2002
 - 4,55 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001
- Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P3** (lancée en novembre 1998) :

- 5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2000
- Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P4** (lancée en décembre 1998) :

- 4,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2000
- Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P5** (lancée en janvier 1999) :

- 4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2000
 - 4,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2001
- Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.
-

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P6** (lancée en février 1999) :

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2000

4,75 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2001

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P7** (lancée en mars 1999) :

4,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2000

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P8** (lancée en avril 1999) :

4,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2000

5,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2001

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P9** (lancée en novembre 1999) :

5,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2000

5,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P10** (lancée en décembre 1999) :

5,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2000

5,80 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P11** (lancée en janvier 2000) :

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2000

5,40 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2001

5,80 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2002

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P12** (lancée en février 2000) :

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2000

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2001

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2002

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P13** (lancée en mars 2000) :

5,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2000

5,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2001

6,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2000

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P14** (lancée en avril 2000) :

5,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2000

5,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2001

6,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2002

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P15** (lancée en novembre 2000) :

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2000

5,70 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

5,90 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2001

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P16** (lancée en décembre 2000) :

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2001

5,70 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2002

5,90 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2003

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Fermeture des livres pour l'intérêt (obligations R)

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Modes d'immatriculation valides

Les obligations à prime du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada⁽¹⁾, et ce, de la façon suivante :

- a) au nom d'un ou de plusieurs particuliers, adultes ou mineurs, et, dans les cas où l'on compte plus d'un particulier, avec ou sans gain de survie (à partir de l'émission P3);
 - b) au nom de la succession d'une personne décédée ou d'un fiduciaire nommé en vertu d'un testament (à partir de l'émission P3);
 - c) au nom d'une fiducie régie par l'un des régimes suivants :
 - un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB);
 - un régime de pension agréé (RPA);
 - un régime de participation des employés aux bénéfices;
- Nota :** Par l'entremise d'un fiduciaire, le gouvernement offre, sans frais, la possibilité d'ouvrir un compte RER du Canada et un compte FRR du Canada, qui permettent la détention d'obligations à prime du Canada et d'obligations REER du Canada. Ces obligations peuvent également être détenues dans un REER ou un FERR autogéré.
- d) au nom d'un organisme ou d'une fondation de bienfaisance détenant un numéro d'enregistrement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (à partir de l'émission P3);
 - e) au nom d'une entreprise individuelle (à partir de l'émission P3);
 - f) dans une fiducie personnelle (à partir de l'émission P3).

¹ Comprend :

- les fonctionnaires (fédéraux ou provinciaux) canadiens postés à l'étranger et des membres de leur famille immédiate;
- les non-résidents ayant acquis des obligations par voie de succession à la suite du décès d'un propriétaire immatriculé;
- les résidents ayant acheté des obligations et étant devenus non-résidents par la suite.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Emprunts ventilés par date d'échéance et encours

Échéance	Année d'émission	Émission	Encours	Page
2007 1 ^{er} mars/1 ^{er} avril	1997	P1	81 031 173 \$	122
2008 1 ^{er} mars/1 ^{er} avril	1998	P2	20 420 465	122
2008 1 ^{er} novembre	1998	P3	1 385 187 771	123
2008 1 ^{er} décembre	1998	P4	123 066 655	123
2009 1 ^{er} janvier	1999	P5	28 136 271	124
2009 1 ^{er} février	1999	P6	24 465 485	124
2009 1 ^{er} mars	1999	P7	77 256 937	125
2009 1 ^{er} avril	1999	P8	65 182 357	125
2009 1 ^{er} novembre	1999	P9	488 611 567	126
2009 1 ^{er} décembre	1999	P10	141 267 450	126
2010 1 ^{er} janvier	2000	P11	48 279 610	127
2010 1 ^{er} février	2000	P12	39 434 677	127
2010 1 ^{er} mars	2000	P13	86 767 107	128
2010 1 ^{er} avril	2000	P14	119 874 187	128
2010 1 ^{er} novembre	2000	P15	672 764 646	129
2010 1 ^{er} décembre	2000	P16	<u>140 686 738</u>	129
		Total	<u><u>3 544 635 496</u></u> \$	

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P1 **Émission 1997, échéant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2007**

Dates d'émission : Le 1^{er} mars et le 1^{er} avril 1997

Limite d'achat : Aucune

Encours : 81 031 173 \$

P2 **Émission 1998, échéant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2008**

Dates d'émission : Le 1^{er} mars et le 1^{er} avril 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 20 420 465 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P3 **Émission 1998, échéant le 1^{er} novembre 2008**

Dates d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 1 385 187 771 \$

P4 **Émission 1998, échéant le 1^{er} décembre 2008**

Dates d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 123 066 655 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P9 **Émission 1999, échéant le 1^{er} novembre 2009**

Dates d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 488 611 567 \$

P10 **Émission 1999, échéant le 1^{er} décembre 2009**

Dates d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 141 267 450 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada
Renseignements présentés selon la date d'échéance de l'émission

P15 **Émission 2000, échéant le 1^{er} novembre 2010**

Dates d'émission : Le 1^{er} novembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 672 764 646 \$

P16 **Émission 2000, échéant le 1^{er} décembre 2010**

Dates d'émission : Le 1^{er} décembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 140 686 738 \$

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.3 – Fonds de placement du Régime de pensions du Canada

Modalités et encours

Échéance : Les obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada ne sont pas négociables et elles ne sont ni transférables ni cessibles. Elles viennent généralement à échéance 20 ans après la date de leur émission (il peut arriver que, sur la recommandation du Bureau du surintendant des institutions financières, le ministre des Finances fixe l'échéance des titres à une date plus rapprochée). Les obligations sont remboursables, en entier ou en partie, avant leur échéance seulement à la discrétion du ministre des Finances, à la valeur nominale plus l'intérêt.

Clause d'échange : Les différentes émissions d'obligations lancées au cours de toute période de 12 mois consécutifs peuvent, sous réserve des dispositions de la Loi sur le Régime de pensions du Canada, être regroupées en une émission de même valeur globale.

Clause de rachat par anticipation : Ces obligations ne sont pas rachetables avant l'échéance.

Prix à l'émission : 100,00

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Encours au 31 décembre 1999	3 728 336 000 \$
Montant émis en 2000*	1 350 000 000 \$
Montant échu en 2000*	1 672 655 000 \$
Encours au 31 décembre 2000	3 405 681 000 \$

* Comprend des titres à court terme émis en vue de maintenir au niveau imposé par la loi le solde du compte de fonctionnement.